

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4372 Dimanche 19 Avril 2026 - Prix: 20 DA - www.seybouseimes.dz

Demande de visa pour l'Espagne :

BLS International optimise ses services à Alger et Oran

P.02

Alger accueille le 1^{er} colloque international sur le dialogue des civilisations Chine et pays arabo-africains



P.02

Convocations BAC et BEM 2026 : Le ministère de l'éducation annonce les dates et la procédure de retrait

P.04



Action humanitaire :



La Protection civile algérienne décroche un nouveau grade international

P.03

Commerce extérieur :



Le ministère salue l'influenceur Fayçal Ouchène pour son impact

P.03

El Tarf / Sûreté :



La police interpelle les auteurs du braquage du bureau de poste de la commune d'Echatt

P.08

Annaba :
Réception des premières cargaisons de moutons importés en préparation de l'Aïd El-Adha

P.06



PRÉVISIONS DE CROISSANCE REVUES À LA HAUSSE: Le FMI est plus optimiste pour l'Algérie en 2026



Dans un climat mondial marqué par les tensions géopolitiques et le ralentissement des échanges, les dernières projections du Fonds monétaire international (FMI) apportent un éclairage particulier sur la trajectoire de la croissance en Algérie.

L'institution financière internationale a relevé ses prévisions pour 2026, traduisant une dynamique économique plus solide que prévu. Derrière ce réajustement, se dessine un tableau plus nuancé d'une économie qui avance entre dépendance énergétique et amorce de diversification.

Croissance en Algérie – FMI : une révision à la hausse qui change la donne pour 2026

Le FMI table désormais sur une croissance en Algérie de 3,8% en 2026, contre 2,9% anticipés en

octobre 2025. Cette révision de 0,9 point figure dans le rapport sur les « Perspectives de l'économie mondiale », publié à l'occasion des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale.

Cette progression intervient dans un contexte international sous pression. L'institution souligne que la croissance mondiale devrait atteindre seulement 3,1% en 2026, freinée par les tensions géopolitiques et les perturbations du commerce international.

Dans ce cadre, la trajectoire algérienne se distingue. Le FMI évoque explicitement une « dynamique économique plus robuste que prévue », appuyée par plusieurs indicateurs macroéconomiques.

Une croissance portée par les hydrocarbures et une diversification progressive

Selon les projections, l'activité économique suivra une évolution en trois temps :

□ 3,4% de croissance en 2025

□ 3,8% en 2026

□ Stabilisation autour de 3,5% en 2027

Cette progression repose sur deux moteurs principaux :

□ Le secteur des hydrocarbures, soutenu par la demande internationale en gaz naturel

□ Les activités hors hydrocarbures, notamment les industries minières et manufacturières

Le rapport met en évidence une transformation progressive du modèle économique. Les efforts de diversification commencent à produire des effets, même si la dépendance aux hydrocarbures reste structurante.

Des équilibres extérieurs solides et des marges de manœuvre préservées

Le FMI insiste également sur la situation extérieure du pays. Les projections indiquent :

□ Un excédent du compte courant estimé à 1,8% du PIB en 2026

□ Un PIB nominal autour de 275 milliards de dollars

□ Des réserves de change confortées par les exportations énergétiques

Ces éléments permettent à l'Algérie de maintenir des marges de manœuvre face aux chocs externes, dans un environnement international incertain.

Sur le marché du travail, une amélioration est également attendue. Le taux de chômage devrait reculer légèrement à 11,2%, porté par les investissements publics et les projets industriels en cours.

Une convergence des institutions internationales sur la croissance en Algérie

Les perspectives du FMI ne sont

pas isolées. D'autres institutions convergent vers des estimations proches :

□ La Banque mondiale prévoit 3,7% de croissance en 2026

□ La Banque africaine de développement anticipe 3,9%

Cette convergence renforce la crédibilité du scénario global. Elle s'accompagne d'autres indicateurs jugés favorables :

□ Inflation maîtrisée autour de 2,8%

□ Réserves de change couvrant près de 16 mois d'importations

Malgré ces signaux, le FMI continue d'encourager la poursuite des réformes structurelles, notamment pour améliorer le climat des affaires, faciliter l'accès au financement et attirer davantage d'investissements privés.

Alger accueille le 1^{er} colloque international sur le dialogue des civilisations Chine et pays arabo-africains

Ce mardi 14 avril 2026, Alger s'impose comme un carrefour intellectuel majeur en accueillant deux événements d'envergure : le premier Colloque international sur les échanges et l'inspiration mutuelle entre les civilisations de la Chine et des pays arabo-africains, ainsi que le quatrième Colloque international sino-arabe sur les échanges civilisationnels.

Derrière cet intitulé, l'ambition reste limpide, à savoir structurer un dialogue académique durable entre la Chine, le monde arabe et l'Afrique, à un moment où les recompositions géopolitiques redéfinissent les équilibres du « Sud global ».

L'événement résulte d'une coorganisation impliquant plusieurs institutions de premier plan, dont l'Université du Nord-Ouest de Chine, l'Université d'Alger 3, l'Ambassade de Chine en Algérie, le Centre de communication pour l'Europe de

l'Ouest et l'Afrique du Groupe de communication internationale de Chine, ainsi que l'Université Fudan. Un casting institutionnel qui en dit long sur la portée stratégique de la rencontre.

Une mobilisation scientifique internationale autour des enjeux du Sud global

Plus de 60 universitaires et chercheurs issus de 13 pays ont pris part aux travaux. La Chine, l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie, la Libye, le Soudan, la Mauritanie, l'Arabie saoudite, Oman, Bahreïn, l'Irak, le Liban et la Palestine composent ce paysage académique élargi, reflet d'un dialogue qui dépasse largement les cadres bilatéraux.

Les échanges ont couvert un spectre large de thématiques, dont l'apprentissage mutuel entre civilisations, les modèles

de gouvernance, les dynamiques culturelles et humaines, sans oublier les coopérations économiques, commerciales et technologiques.

La cérémonie d'ouverture a réuni plusieurs figures institutionnelles. En sa qualité de représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, le chef de cabinet du ministère, Abdelkarim Taferguennit, a ouvert les travaux aux côtés de l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli. Le recteur de l'Université d'Alger 3, Pr Khaled Rouaski, ainsi que Zhao Lijun et Sun Qingwei, qui ont intervenu à distance, pour poser les jalons de cette séquence académique.

Un « Consensus d'Alger » pour structurer les coopérations futures

À travers des conférences plénières et des tables rondes thématiques, la rencontre a permis d'aboutir à plusieurs



consensus. Les experts chinois, africains et arabes ont conjointement publié le « Consensus d'Alger sur le renforcement de l'apprentissage mutuel des civilisations et de la coopération du Sud global », formulant six propositions majeures :

□ respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale,

□ respect de la diversité des civilisations,

□ renforcement des échanges humains et culturels sino-africains et sino-arabes,

□ reconnaissance de la pluralité des voies de développement,

□ approfondissement de la coopération en matière de sécurité internationale, et promotion d'une coopération globale renforcée.

Plusieurs résultats académiques consacrés aux échanges civilisationnels ont également été présentés, accompagnés d'une exposition thématique dédiée.

Ainsi, ce colloque a non seulement offert une plateforme de dialogue académique de haut niveau entre les chercheurs chinois, arabes et africains, mais a également contribué à nourrir la réflexion des pays du Sud global dans leur marche conjointe vers la modernisation. Les participants ont exprimé leur volonté de saisir cette opportunité pour promouvoir la mise en œuvre de nouveaux projets de dialogue intercivilisationnel et renforcer l'apport du monde académique à la construction d'une communauté de destin pour l'humanité.

DEMANDE DE VISA POUR L'ESPAGNE :

BLS International optimise ses services à Alger et Oran

Pour répondre à l'afflux de la période estivale, BLS International renforce ses capacités à Alger et Oran. Le partenaire technologique des gouvernements modernise son parcours usager pour offrir une expérience plus fluide et efficace, tout en misant sur une sécurité maximale du traitement des dossiers. Pour absorber le flux important de demandes durant cette période de pointe, BLS International a optimisé ses processus. L'objectif est d'assurer à chaque usager un accueil courtois et un traitement rigoureux,

alliant rapidité d'exécution et intégrité totale des dossiers.

Pour faire face à cette croissance, BLS International a renforcé ses équipes avec des experts capables de gérer des flux importants avec rigueur. Un programme de formation spécifique a également été déployé pour optimiser chaque étape du parcours client. De la gestion des files d'attente à l'accompagnement personnalisé, ses collaborateurs sont formés pour offrir un service empathique et une communication transparente, répondant ainsi aux exigences des demandeurs et des

autorités diplomatiques.

BLS International optimise l'expérience des demandes de visa en Algérie

« Chez BLS International, notre engagement dépasse le simple traitement des demandes : nous œuvrons à optimiser chaque étape du parcours du demandeur en proposant des services fondés sur l'efficacité, le respect et la fiabilité. En Algérie, nous avons renforcé nos capacités opérationnelles grâce à l'intégration de systèmes technologiques de pointe et au soutien d'équipes hautement qualifiées.



À travers cette approche, nous réaffirmons notre volonté d'offrir à nos clients une expérience à la fois fluide, fiable et de haute qualité », a déclaré en cette occasion Amit Ganpuley, Directeur Régional Afrique du Nord de BLS International.

Par ailleurs, BLS International poursuit ses investissements

technologiques pour optimiser le parcours des usagers, tout en garantissant une conformité absolue aux normes de sécurité et de confidentialité. De la prise de rendez-vous en ligne au suivi en temps réel, ses systèmes — incluant la biométrie et le traitement sécurisé des documents — assurent une précision totale. Cette infrastructure robuste offre aux demandeurs une visibilité complète et une confiance renforcée.

Une campagne pour aider les demandeurs de visa à préparer leurs dossiers

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Édité par la S.A.R.L. MEDIACOM PRESSE
Siège social : 46 Emir Abdelkader - Annaba

Directeur général :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybousestimes.dz
Email: redaction@seybousestimes.dz
contact@seybousestimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité
Benzekri Bât F N ° : 424
Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité, Agence ANEP 01, AVENUE PASTEUR ALGER
TEL : 021 73 71 28
021 73 76 78
021 74 99 81
FAX : 021 73 95 59
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

PRODUITS DZ EXPORTÉS VERS L'EUROPE: L'État salue l'influenceur Fayçal Ouchène pour son impact

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu ce mercredi Fayçal Ouchène, activiste engagé dans la valorisation des produits algériens en Europe à travers les réseaux sociaux. Cette rencontre, annoncée dans un communiqué officiel, met en lumière le rôle croissant de la diaspora dans la stratégie nationale de promotion des exportations.

Au cœur des échanges, les participants ont largement salué le rôle de la communauté algérienne établie à l'étranger. Le ministère souligne que de nombreux Algériens vivant en Europe participent activement à la mise en avant des produits nationaux, notamment grâce à des initiatives individuelles. Ces actions, souvent relayées sur les plateformes numériques, contribuent à



améliorer la visibilité et la réputation des produits algériens à l'international.

Un soutien affirmé aux initiatives individuelles

Dans ce contexte, le ministre a insisté sur l'importance de cette mobilisation informelle mais efficace. Selon lui, la diaspora constitue un partenaire stratégique capable de soutenir les efforts institutionnels en matière d'exportation. En valorisant la qualité et la diversité de la

production nationale, ces acteurs participent à renforcer l'image de l'Algérie sur des marchés souvent concurrentiels.

Lors de cette rencontre, Kamel Rezig a réaffirmé l'engagement de son département à accompagner toutes les initiatives visant à promouvoir les produits algériens à l'étranger. Il a souligné que les efforts des influenceurs et entrepreneurs de la diaspora s'inscrivent pleinement dans la stratégie nationale de diversification des exportations, hors hydrocarbures.

Un influenceur au cœur de la dynamique

Le ministre a également mis en avant la nécessité de créer des synergies entre les institutions publiques et les initiatives citoyennes. Cette complémentarité pourrait permettre d'optimiser les

actions de promotion et d'ouvrir de nouveaux débouchés pour les entreprises algériennes, notamment dans les secteurs agroalimentaire et industriel.

De son côté, Fayçal Ouchène a été salué pour son engagement constant en faveur du produit algérien. Très actif sur les réseaux sociaux, il contribue à faire connaître une large gamme de produits auprès du public européen. Son travail a également été remarqué lors de sa participation à plusieurs événements économiques en Algérie, dont le Salon national du fromage et des produits laitiers organisé à Tizi Ouzou.

L'influenceur a exprimé sa gratitude pour cette reconnaissance officielle, affirmant sa volonté de poursuivre ses efforts. Il a notamment souligné le potentiel important de l'Algérie dans les

domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des industries de transformation.

Vers une présence renforcée en Europe

Cette rencontre illustre une orientation claire des autorités : s'appuyer davantage sur les relais de la diaspora pour renforcer la présence du produit algérien à l'international. En combinant communication digitale et initiatives institutionnelles, l'Algérie cherche à consolider sa place sur les marchés européens et à promouvoir une image plus compétitive de son économie.

Dans un contexte de diversification économique, ces actions apparaissent comme un levier essentiel pour accroître les exportations et valoriser le savoir-faire national.

« ELLES NE SONT QUE 60 AU MONDE »:

La Protection civile algérienne décroche un nouveau grade international

L'équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain de la Protection civile algérienne vient de franchir un palier technique majeur. Elle vient d'être officiellement reclassifiée selon les normes internationales du Groupe consultatif international de recherche et de sauvetage (INSARAG), un organisme relevant des Nations Unies.

Ce nouvel exploit vient enrichir le palmarès de la Protection civile algérienne dans les domaines de l'action humanitaire et de la réponse aux catastrophes. Selon un communiqué de l'institution, cette consécration se traduit par un certificat de reconnaissance et de

conformité internationale délivré par l'INSARAG.

Ce dernier est l'organisme spécialisé des Nations Unies pour la coordination des efforts de recherche et de sauvetage à travers le monde.

Un examen de quatre jours sous l'œil d'experts de 12 pays

Cette reclassification n'est pas une simple formalité. L'équipe algérienne « lourde » de recherche et de sauvetage (HUSAR) a été soumise à une évaluation opérationnelle exhaustive entre le 14 et le 17 avril 2026.

Pendant quatre jours, des experts internationaux accrédités issus de 12 pays ont passé au

crible l'ensemble des volets organisationnels :

- Le commandement et la gestion ;
- Les opérations de recherche et de sauvetage ;
- Le soutien médical et la logistique.

Équipe HUSAR : 86 experts algériens formés aux standards des Nations Unies

Forte de 86 éléments, l'équipe regroupe des spécialistes du sauvetage-déblaiement, des équipes cynotechniques, des ingénieurs en évaluation des structures et des experts en risques chimiques.

Ces personnels ont suivi un programme de formation intensif de plus de deux ans,



en Algérie et à l'étranger, sous l'encadrement d'experts nationaux et internationaux.

L'Algérie s'impose comme un pilier mondial de l'aide humanitaire

Avec cette distinction, l'Algérie intègre désormais un cercle restreint d'environ 60 équipes certifiées à l'échelle mondiale. Ce statut prestigieux confirme la

capacité de l'équipe algérienne à intervenir de manière autonome pendant une durée pouvant atteindre dix jours en zone sinistrée, avec ses propres moyens. Déjà titulaire d'une première certification obtenue en 2017, la Protection civile confirme ainsi sa place de choix sur la scène internationale.

Elle s'impose aujourd'hui, au nom de l'Algérie, comme un acteur majeur du dispositif international de réponse aux catastrophes et une force de proposition dans l'action humanitaire multilatérale sous l'égide des Nations Unies.

FINI LES « RAPPORTS DE BUREAU »:

L'État compte surveiller les projets publics

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a émis une instruction stricte visant à instaurer un contrôle sans précédent sur les projets d'investissement public. Désormais, les rapports de bureau ne suffisent plus : les walis et les commissions locales doivent documenter l'avancement des chantiers par des photos et des descentes sur le terrain.

Fini le temps des rapports administratifs déconnectés de la réalité. Selon la note ministérielle n°918 datée du 14 avril 2026, le ministre des Finances ordonne une surveillance rigoureuse des projets d'infrastructure (écoles, hôpitaux, routes, logements).

L'objectif est de combler le fossé entre les budgets engagés et les réalisations effectives. Pour ce faire, les responsables locaux

sont désormais tenus de se rendre physiquement sur les sites de production pour constater de visu l'état des travaux et les étayer par des preuves photographiques.

Réforme de la gestion locale : Création de commissions de suivi par Wilaya

L'instruction prévoit la mise en place d'une commission locale dans chaque wilaya, véritable organe de surveillance financière et matérielle. Sa composition est stratégique :

- Le Directeur de la Programmation et du Suivi Budgétaire (DPB) : Président de la commission, chargé du suivi physique et des visites de terrain.
- Le Contrôleur budgétaire : Responsable du suivi de la consommation des autorisations d'engagement.
- Le Trésorier de la wilaya : Chargé

de la consommation des crédits de paiement.

Ces commissions doivent se réunir périodiquement et transmettre des rapports détaillés directement au ministre, incluant des tableaux de bord précis sur les taux de progression de chaque projet.

Projets à l'arrêt : Une opération d'assainissement pour optimiser l'argent public

Cette nouvelle directive ne se contente pas de surveiller l'avenir ; elle s'attaque aussi au passé. Le ministre a ordonné une opération de « purification » du portefeuille des projets publics.

Il s'agit de recenser et de trier les projets à l'arrêt, inefficaces ou non prioritaires, afin de réallouer les financements vers les secteurs porteurs de croissance, conformément aux capacités réelles du Trésor public.



Digitalisation et secteurs clés : Vers un suivi numérique des investissements

L'instruction insiste sur l'utilisation de la technologie : toutes les données collectées doivent être intégrées dans une application numérique dédiée au suivi des investissements publics. Cet outil permettra au pouvoir central de prendre des décisions en temps réel sur la base d'informations fiables. La surveillance s'articule autour de trois axes majeurs :

- Développement humain :

Éducation, Santé, Enseignement supérieur, Jeunesse et Culture.

- Développement socio-économique : Logement, Travaux publics, Agriculture, Énergie et Environnement.
- Souveraineté et Régulation : Intérieur, Justice, Finances et Commerce.

En conclusion de sa missive, le ministre des Finances a martelé la nécessité d'une application « rigoureuse » de ces mesures. En cas de blocage ou de difficultés sur le terrain, les services de la Direction Générale du Budget sont chargés de faire remonter les obstacles immédiatement.

Cette réforme marque un tournant dans la gestion de l'argent public, plaçant l'efficacité et la transparence au cœur de la relance économique nationale.

CONVOICATIONS BAC ET BEM 2026 : Le ministère de l'éducation annonce les dates et la procédure de retrait



La tutelle vient de lever le voile sur le calendrier de retrait des convocations pour les examens du BEM et du Baccalauréat, session 2026. L'opération s'adresse à l'ensemble des candidats, qu'ils soient issus d'établissements publics et privés ou inscrits sous le régime des candidats libres. Conformément au communiqué officiel du ministère de l'Éducation nationale, l'accès aux sites de l'Office National des Examens et Concours (ONEC) sera ouvert progressivement selon les échéances suivantes :

□ Pour le Brevet d'Enseignement Moyen (BEM), le retrait sera possible à compter du dimanche 19 avril 2026 et se poursuivra jusqu'au jeudi 21 mai 2026. Les candidats devront se connecter au portail numérique dédié à l'adresse : <https://bem.onec.dz>.

□ Pour l'examen du Baccalauréat, la plateforme sera accessible dès le jeudi 07 mai 2026 et restera ouverte jusqu'au jeudi 11 juin 2026. Les futurs bacheliers sont invités à imprimer leur document via le lien : <https://bac.onec.dz>.

En plus des portails de l'ONEC, le ministère rappelle que les candidats

scolarisés peuvent également obtenir leurs convocations par le biais de l'espace dédié aux parents sur la plateforme numérique ministérielle (<https://awlyaa.education.dz>).

La direction des examens encourage vivement les élèves à ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette démarche indispensable afin de vérifier l'exactitude des informations y figurant.

Gestion des absences : L'école algérienne passe à la surveillance numérique

Si le retrait en ligne des convocations pour le BEM et le Baccalauréat 2026 relève désormais de la routine administrative pour les candidats, la véritable offensive numérique du secteur s'exprime aujourd'hui par une gestion plus musclée de la vie scolaire.

En effet, le ministère de l'Éducation nationale franchit un cap supérieur en généralisant la numérisation des absences, une stratégie visant à éradiquer les lenteurs du papier pour une réactivité instantanée vis-à-vis des familles. Ce contrôle chirurgical,

via des alertes SMS et un suivi en temps réel, s'accompagne d'une volonté de durcir le ton sur le plan réglementaire.

Malgré les défis d'infrastructures persistants, cette intégration de la donnée numérique dans le suivi quotidien transforme l'école en une institution de plus en plus surveillée.

En somme, la numérisation n'est plus un simple confort pour les examens, elle devient l'instrument d'une gouvernance scolaire rigoureuse où chaque jour d'absence est immédiatement comptabilisé et sanctionné.

ASSASSINAT DE DJAMEL BENSMAIL : Les deux grands accusés lourdement condamnés

Le tribunal criminel de Dar El Beïda a rouvert le dossier du meurtre du jeune Djamel Bensmail, cinq ans après les faits qui avaient profondément choqué l'opinion publique et la scène médiatique nationale. Un crime d'une extrême violence, marqué par l'assassinat de la victime suivi de la profanation de son corps, brûlé en pleine place Abane Ramdane, à Larbaâ Nath Irathen. Selon le média « Ennahar », la justice a condamné deux accusés en détention à de lourdes peines. Le premier, identifié comme « K. Mohamed-Amine », a écopé de 20 ans de prison ferme. Le second, « S. Ferhat », a été condamné à 10 ans de réclusion. Les deux hommes ont été reconnus coupables de participation à un homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. Sur le plan civil, les deux condamnés ont également été solidairement tenus de verser une indemnisation de 500 millions de centimes à la famille de la victime, en réparation du préjudice subi, ajoute la même source. Cette indemnisation, bien que substantielle, ne saurait effacer

la douleur et le traumatisme causés par cet acte barbare.

Une atmosphère lourde d'émotion : le souvenir d'un crime atroce. Selon toujours « Ennahar », l'audience s'est déroulée dans une atmosphère lourde d'émotion, marquée par le souvenir d'un des crimes les plus atroces de l'été 2021. Djamel Bensmail avait alors été tué par une foule, impliquant au total 119 accusés poursuivis pour des chefs d'inculpation graves. La présence des familles des victimes, ainsi que des témoins, a contribué à cette atmosphère particulièrement pesante.

L'avocate de la partie civile a directement interpellé les accusés, s'appuyant sur ces images prises sur les lieux du drame. Malgré les dénégations persistantes des deux prévenus, elle a affirmé que « personne ne peut nier les faits, les images sont là », pointant la responsabilité morale des accusés dans la mort de la victime.

Les investigations, fondées sur l'exploitation de contenus visuels issus de la scène du crime, ont permis d'identifier l'ensemble des



suspects et de déterminer le rôle de chacun. Les deux accusés jugés ont été formellement localisés sur les lieux et impliqués dans les actes de violence ayant conduit à la mort de Djamel Ben Ismaïl.

Récit des accusés : Entre aveux partiels et tentatives de disculpation. Après les faits, les deux hommes avaient pris la fuite pour échapper à leur arrestation, après avoir été identifiés grâce aux enregistrements vidéo et audio. Ils faisaient l'objet de mandats d'arrêt émis par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed. La cavale n'aura été que de courte durée, les forces de l'ordre ayant rapidement mis la main sur les fugitifs.

À la barre, le principal accusé a reconnu s'être rendu à Larbaâ Nath Irathen le jour des faits, affirmant

être venu depuis Tizi Ouzou pour aider les habitants touchés par les incendies, transportant de l'eau et des denrées alimentaires. Il a expliqué avoir été attiré par l'agitation autour d'un véhicule de police et avoir suivi la foule jusqu'à découvrir la présence de la victime à bord.

Le principal accusé : Une version contestée par les preuves. Cependant, ses déclarations, oscillant entre aveux partiels et dénégations, ont été contredites par les expertises techniques. Ses empreintes ont notamment été retrouvées sur le véhicule de police. Des images l'ont également montré en train de tenter de s'approcher de la victime et d'affronter un agent de sécurité. L'accumulation de ces éléments a fragilisé la position de l'accusé.

D'autres éléments visuels présentés par le tribunal l'ont impliqué davantage, le montrant participant à l'extraction de la victime du véhicule, puis à des actes de violence à son encontre alors qu'elle était encore en vie. Le tribunal a mis en lumière la contradiction flagrante entre les dires de l'accusé et les

preuves irréfutables.

Le second accusé : Négation et contradictions face aux éléments présentés.

Face à ces preuves accablantes, l'accusé s'est retrouvé en difficulté, incapable de justifier sa présence ni ses actes, allant jusqu'à garder le silence à certains moments de l'audience. Ce silence, interprété comme un aveu tacite, a pesé lourd dans la balance de la justice.

Le second accusé, quant à lui, a également nié toute implication. Pourtant, il apparaît dans une vidéo largement relayée, où il monte à bord du véhicule de police et tend une bouteille d'eau à la victime. Une analyse technique a confirmé la présence de ses empreintes sur cette bouteille. Malgré cela, l'accusé a maintenu sa ligne de défense.

Confronté à ces éléments, il a soutenu qu'il distribuait simplement de l'eau aux sinistrés des incendies, niant toute participation au meurtre. Il a affirmé avoir observé les événements à distance, sans jamais intervenir directement.

TRAFIC DE FAUX BILLETS : Une opération policière met au jour un réseau de contrefaçon

Les services de sécurité algériens poursuivent leur offensive contre les réseaux criminels impliqués dans les atteintes à l'économie nationale. Dans ce cadre, les éléments de la police relevant de la sûreté de wilaya de Chlef ont mené une opération d'envergure ayant abouti au démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de monnaie nationale.

L'intervention, conduite par les services de la daïra d'Ouled Ben Abdalkader, a permis de neutraliser un groupe criminel composé de quatre individus, âgés de 19 à 45 ans.

Selon les informations communiquées par les autorités, ces derniers étaient activement impliqués dans la fabrication de faux billets ainsi que dans leur mise en circulation sur le marché, une activité illégale qui constitue une menace directe pour la stabilité économique.

Les investigations menées par les forces

de l'ordre, appuyées par un travail de renseignement rigoureux, ont permis de mettre au jour une organisation structurée, utilisant des moyens techniques pour reproduire la monnaie nationale. Lors de cette opération, les policiers ont saisi un montant de 4 millions de centimes en faux billets.

En parallèle, plus de 13 millions de centimes issus des revenus de cette activité criminelle ont été récupérés.

Les perquisitions effectuées dans le cadre de l'enquête ont également conduit à la découverte de matériel utilisé dans ces opérations de falsification.

Parmi les équipements saisis figurent du matériel informatique, une imprimante ainsi que du papier destiné à la reproduction des billets. Ces éléments confirment le caractère organisé et méthodique du réseau, qui semblait disposer de moyens lui permettant d'opérer de manière relativement autonome.

À l'issue des procédures en vigueur, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes. Ils devront répondre de plusieurs chefs d'accusation liés à la falsification de monnaie et à la mise en circulation de faux billets. Cette affaire illustre, une fois de plus, la vigilance des services de sécurité face aux nouvelles formes de criminalité économique, en constante évolution.

Une reconnaissance internationale des efforts de l'Algérie.

Au-delà de ces opérations de terrain, la lutte contre la criminalité financière en Algérie s'inscrit également dans une dynamique de coopération internationale et de renforcement des capacités institutionnelles. À ce titre, les progrès réalisés par le pays ont récemment été salués par des partenaires étrangers.

À l'occasion du lancement du troisième atelier consacré à la comptabilité judiciaire, Marc Shapiro, chargé d'affaires à l'ambassade des États-

Unis à Alger, a mis en avant les avancées enregistrées par l'Algérie dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Se disant heureux de retrouver le pays près de vingt ans après une première expérience professionnelle, il a souligné les transformations notables qu'a connues l'Algérie, notamment au niveau de la capitale et des relations bilatérales. Le diplomate a également insisté sur les qualités humaines qu'il associe au peuple algérien, évoquant son hospitalité, sa générosité ainsi que son engagement dans le travail. Toutefois, son intervention s'est surtout concentrée sur les enjeux sécuritaires contemporains, marqués par l'essor de la criminalité transnationale.

Dans ce contexte, il a rappelé que la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ne peut être efficace sans une approche globale et coordonnée. « Ces défis ne connaissent

pas de frontières », a-t-il souligné, insistant sur la nécessité pour les États de renforcer leur coopération afin de faire face à des réseaux de plus en plus organisés et interconnectés.

Selon lui, les initiatives telles que cet atelier jouent un rôle déterminant dans la consolidation des partenariats entre institutions nationales et internationales. Elles permettent non seulement de partager des expertises, mais aussi de développer des outils communs pour mieux détecter, analyser et contrer les flux financiers illicites.

Enfin, Marc Shapiro a salué la qualité de la collaboration avec les autorités algériennes, notamment le ministère de la Justice, mettant en avant l'efficacité et le professionnalisme des équipes locales. Pour lui, ces efforts conjoints constituent un levier essentiel pour renforcer la sécurité régionale et internationale, dans un contexte où les menaces financières continuent de se diversifier.

SCANDALE TAHKOUT:

Des milliards détournés et blanchis à l'étranger

Le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed examinera, le 27 avril courant, l'un des dossiers de corruption les plus retentissants, portant sur le transfert de plusieurs milliards de dinars appartenant à l'homme d'affaires incarcéré, Mahieddine Tahkout. Ces fonds ont été détournés par des investisseurs privés avant d'être blanchis à travers l'acquisition de biens immobiliers à l'étranger.

Selon le média « Echourouk », l'affaire trouve son origine dans des investigations ouvertes par la troisième chambre du pôle économique et financier, portant sur des opérations de blanchiment d'argent et de dissimulation de produits d'origine criminelle. Ces investigations ont conduit à suspecter

l'implication de quatre investisseurs dans une opération d'appropriation des fonds de Mahieddine Tahkout et de sa famille.

Enquête et accusations détaillées

Selon la même source, le principal mis en cause, identifié par les initiales « N.S. », gérant d'un bureau d'études, a perçu une somme de 35 milliards de centimes de la part de Tahkout, destinée à la réalisation d'une étude pour un grand projet. Toutefois, ce projet a été abandonné et définitivement gelé après l'arrestation et l'incarcération de l'homme d'affaires. Malgré cela, le suspect n'a pas restitué les fonds à la justice. Il se les est appropriés avant de les transférer vers un compte bancaire en Suisse, puis vers un autre en Espagne, où l'argent a été blanchi à travers l'acquisition de

quatre appartements de luxe, en plus de l'ouverture d'un nouveau compte pour les sommes restantes.

Par ailleurs, l'enquête a révélé qu'Ibrahim Tahkout a été victime d'une escroquerie, selon une plainte déposée auprès de la justice. Deux investisseurs, frères identifiés comme les « frères G. », lui ont proposé d'intervenir auprès de la justice afin d'obtenir l'acquiescement de son frère Mahieddine et sa libération, en contrepartie d'un montant de 15 milliards de centimes. Ils sont également soupçonnés d'avoir dissimulé des véhicules appartenant à ce dernier.

Comparution et accusations formelles

Les mis en cause comparaitront devant la première section du pôle économique et financier. Le principal



accusé « N.S. » est poursuivi pour plusieurs chefs d'inculpation lourds, notamment blanchiment d'argent dans le cadre d'une organisation criminelle, dissimulation de produits issus de crimes de corruption, ainsi que pour abus d'influence, pour avoir offert ou promis des avantages indus en vue d'obtenir des faveurs illégales.

De leur côté, les frères « G. » sont poursuivis pour des faits similaires,

incluant le blanchiment d'argent, l'abus d'influence et la dissimulation de revenus criminels issus d'actes de corruption.

Cette affaire met en lumière un réseau complexe de corruption et de blanchiment d'argent portant des implications à la fois sur le plan national et international. La décision du tribunal sera scrutée de près, non seulement pour ses répercussions sur les parties impliquées, mais aussi pour le message qu'elle envoie à d'autres acteurs potentiellement engagés dans des activités similaires. L'attention est également portée sur les modifications légales et réglementaires pouvant résulter de cette affaire pour prévenir de tels détournements à l'avenir.

REGISTRE DU COMMERCE:

Des catégories de commerçants bientôt interdits d'exercer

Le gouvernement algérien se prépare à introduire des modifications substantielles et profondes dans le cadre juridique régissant l'activité commerciale dans le pays. Un projet de loi, visé à amender et compléter la loi n° 04-08 du 14 août 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales.

Ce texte s'inscrit dans le cadre des engagements internationaux de l'Algérie, notamment ceux liés aux recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI), en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Le projet prévoit la création et l'élargissement d'une « liste noire » regroupant les personnes et entités interdites d'exercer une activité commerciale. Cette liste ne sera pas autonome, mais viendra s'intégrer au dispositif juridique existant, en y ajoutant des catégories définies avec précision.

Ces catégories comprennent, conformément aux modifications proposées à l'article 8 de la loi originelle, toute personne dont l'implication dans une fraude

fiscale, un blanchiment d'argent, un financement du terrorisme et de la subversion, ou encore un financement de la prolifération des armes de destruction massive serait établie.

Ces restrictions s'étendent également aux personnes et entités inscrites sur la liste unifiée des sanctions ou sur la liste nationale des personnes et entités terroristes, sans oublier les infractions déjà prévues par la loi en vigueur, telles que les infractions liées aux mouvements de capitaux et au trafic de stupéfiants.

En vertu de ces amendements, les autorités excluront définitivement de l'espace commercial toute personne dont elles auront prouvé l'implication dans ces infractions, à moins qu'elles ne la réhabilitent selon les procédures légales en vigueur.

30 jours pour mettre à jour le registre du commerce.. ou les sanctions s'appliquent

Parmi les principales nouveautés du projet figure également l'introduction d'un nouvel article, numéroté 4 bis, qui impose à tout commerçant, qu'il soit une personne physique ou morale, d'entamer



la modification de son extrait du registre du commerce dans un délai maximum d'un mois à compter de la date de tout changement intervenu dans les données enregistrées, ou dans les statuts s'agissant des sociétés.

Cette mesure vise à garantir une mise à jour immédiate des informations commerciales et à empêcher le maintien de données inexactes au sein du registre, contribuant ainsi à une meilleure transparence du tissu économique national.

Des sanctions financières et la fermeture administrative

Sur le volet répressif, le projet amende l'article 37 en instaurant des pénalités financières pour toute violation des dispositions de l'article 4 bis. Ainsi, une amende allant de 10 000 à 500 000 dinars est prévue pour le commerçant personne physique, tandis qu'elle s'échelonne de 300 000 à 700 000 dinars pour la personne morale.

Le contrevenant bénéficiera d'un délai de trois mois pour régulariser sa situation à compter de la date de la mise en demeure officielle. En cas de non-conformité dans ce délai, le wali sera habilité à émettre un arrêté de fermeture administrative de l'établissement jusqu'à régularisation. Une fois la situation régularisée, le local sera rouvert selon les mêmes procédures.

Si la situation demeure non régularisée après trois mois de fermeture, l'autorité judiciaire pourra alors prononcer une décision de radiation du registre du commerce, constituant ainsi la sanction ultime pour les récalcitrants.

Élargissement des compétences du Centre National du Registre du Commerce

Le projet propose également, dans le cadre de l'amendement de l'article 10, d'élargir les compétences des représentants du Centre National du Registre du Commerce (CNRC) au niveau des guichets uniques créés en vertu de la loi sur l'investissement (loi 22-18 du 24 juillet 2022).

Les autorités habiliteront ainsi ces représentants à préparer, signer et délivrer l'ensemble des actes,

documents et pièces relevant des attributions des officiers du centre, dans l'objectif d'accélérer les procédures et de rapprocher l'administration des investisseurs.

Par ailleurs, le projet introduit un article 11 bis qui stipule que la loi n'impose pas les procédures de publicité légale aux établissements publics à caractère industriel et commercial relevant du secteur économique de l'Armée Nationale Populaire, ni aux sociétés dans lesquelles ces établissements détiennent des participations.

Il s'agit là d'une exception explicite au sein du dispositif juridique commercial.

Le projet repose sur trois axes fondamentaux clairement définis dans son exposé des motifs : le renforcement de la transparence, l'élargissement du champ du contrôle et la simplification des procédures au profit de l'investissement. Il cherche ainsi à concilier deux impératifs apparemment contradictoires : l'alignement sur les standards internationaux les plus exigeants, et l'amélioration de l'attractivité du marché algérien pour les investisseurs.

VIGNETTE AUTOMOBILE ET CONTRÔLE TECHNIQUE:

Voici tout ce qui change en 2026 (DGI)

La Direction Générale des Impôts (DGI) a publié deux instructions clarifiant les nouvelles dispositions de la Loi de Finances 2026. Entre fin de l'exonération de la vignette pour les véhicules GPLc, introduction de nouvelles taxes sur le contrôle technique et ajustements pour les motocycles, le paysage fiscal des automobilistes connaît un tournant majeur.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi de Finances pour l'exercice 2026, l'administration fiscale a diffusé deux circulaires (n°11 et n°12) datées du 31 mars 2026. Ces documents visent à harmoniser l'application des droits de timbre et du régime de la vignette automobile, avec une distinction marquée selon

l'impact environnemental des carburants utilisés.

Vignette automobile : Fin de « l'ère gratuite » pour le GPLc

C'est le changement le plus notable pour des milliers de conducteurs algériens : les véhicules équipés de kits GPLc ne sont plus exonérés de la vignette automobile. Depuis le 1er janvier 2026, ces véhicules sont soumis au régime fiscal ordinaire, au même titre que les motorisations essence ou diesel.

La DGI justifie ce basculement par des critères techniques : contrairement au GNC (Gaz Naturel Comprimé), composé de méthane et maintenu exonéré, le GPLc est un dérivé pétrolier jugé moins en phase avec les nouveaux standards de transition énergétique.

Parallèlement, une exonération totale est désormais accordée aux véhicules électriques et hybrides pour encourager la mobilité propre.

DGI : Nouveaux tarifs des droits de timbre pour le contrôle technique automobile dès 2026

Le nouveau barème officiel impose désormais des tarifs plafonds selon le type de véhicule et la nature de l'opération. Pour les véhicules automobiles, la réception de prototype est fixée à 15 000 DA, tandis que l'échantillonnage de conformité s'élève à 10 000 DA par véhicule.

Le segment des motocycles et cyclomoteurs voit ses tarifs s'établir à 10 000 DA pour le prototype et 8 000 DA pour l'échantillonnage de conformité.

Pour les réceptions à titre isolé, le droit de timbre est de 8 000 DA pour un véhicule ou engin de travaux publics importé, contre 2 000 DA pour un véhicule déjà immatriculé en Algérie. Les motocycles importés à titre isolé sont soumis à une taxe de 5 000 DA, réduite à 1 000 DA s'ils sont déjà immatriculés localement. Par ailleurs, la taxe pour la visite liée à l'arrimage des véhicules de transport de matières dangereuses (effectuée tous les trois ans) passe de 500 DA à 1 000 DA.

Une innovation majeure de cette circulaire concerne les installations de gaz. L'article 48 de la Loi de finances instaure un tarif plafond de 200 DA applicable spécifiquement à la visite technique et à la contre-visite au titre du contrôle périodique



des installations de kits GPLc. Cette mesure vise à réguler le contrôle de ces équipements de plus en plus répandus.

Enfin, la DGI introduit des exonérations expresses qui n'existaient pas dans les dispositions précédentes. Désormais, les véhicules appartenant à l'État ainsi que les véhicules spécialement aménagés pour les personnes à mobilité réduite bénéficient de l'exonération totale du paiement des droits de timbre liés à la visite technique et à la contre-visite.

Ces réajustements marquent une volonté de l'administration d'allier rigueur budgétaire et accompagnement des catégories sociales spécifiques.

ANNABA / El Hadjar

Réception des premières cargaisons de moutons importés en préparation de l'Aïd El-Adha

Imen.B

Les autorités locales de la daïra d'El Hadjar ont entamé l'opération de réception des premières cargaisons de moutons importés, dans le cadre des préparatifs pour l'Aïd El-Adha. Cette initiative s'inscrit dans l'application des instructions du wali, visant à assurer un approvisionnement suffisant du marché national en bétail et à garantir de meilleures conditions pour les citoyens. L'opération s'est déroulée au niveau du point de quarantaine agréé situé dans la commune d'El Hadjar, sous la supervision du Chef de daïra. Elle fait l'objet d'un suivi rigoureux

de la part des services de la direction des Services Agricoles de la wilaya d'Annaba, avec l'accompagnement sécuritaire des éléments de la gendarmerie nationale. Plusieurs responsables étaient présents pour veiller au bon déroulement de cette livraison, notamment le chef de la subdivision des services agricoles de la daïra d'El Hadjar, l'inspectrice vétérinaire chargée du contrôle sanitaire, ainsi que les représentants de la commission communale de la commune d'El Hadjar. Les équipes mobilisées ont procédé à des contrôles stricts afin de vérifier l'état sanitaire des ovins importés et leur conformité aux normes en

vigueur. Ces mesures visent à garantir la sécurité sanitaire des consommateurs et à prévenir tout risque lié à l'introduction de maladies animales. Par ailleurs, cette opération a pour objectif d'assurer un approvisionnement régulier du marché local en prévision de l'Aïd El-Adha, dans des conditions organisées, contribuant ainsi à la disponibilité de l'offre et à la stabilité des prix. Les autorités ont souligné que l'opération se poursuivra pour réceptionner les autres cargaisons programmées, dans le but de répondre à la demande croissante et de permettre aux citoyens d'acquérir leurs moutons dans les meilleures conditions possibles.



ANNABA / DASS

Réunion de coordination consacrée au suivi des aides sociales et de l'évaluation des demandes

Imen.B

Le directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya d'Annaba, Sari Abdelhamid, a présidé une réunion de travail en présence des cadres de la direction ainsi que des responsables en charge du dispositif de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et des aides financières destinées aux personnes en situation de handicap à 100 %, âgées de plus de 18 ans, relevant de l'antenne locale de l'Agence de Développement Social (ADS).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi régulier des programmes sociaux et de l'amélioration des mécanismes de prise en charge des catégories vulnérables. Elle a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des différentes opérations liées à l'étude et au traitement des dossiers sociaux déposés par les bénéficiaires potentiels. Les participants ont ainsi examiné la situation des demandeurs souhaitant bénéficier de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), un dispositif



destiné à soutenir les personnes sans revenus ou en situation de

précarité. Un point détaillé a été présenté sur les procédures de traitement des dossiers, les critères d'éligibilité ainsi que les efforts consentis pour accélérer leur prise en charge. Par ailleurs, la réunion a également porté sur le suivi des demandes relatives à la prime scolaire au titre de l'année scolaire 2026/2027. À ce sujet, il a été indiqué que les dossiers déposés au niveau des 12 communes de la wilaya ont été traités et enregistrés dans le système informatique de l'Agence de Développement

Social avec un taux d'avancement atteignant 99 %, témoignant ainsi de la mobilisation des équipes locales et de l'efficacité des dispositifs mis en place. Le Directeur a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour garantir une prise en charge rapide et équitable des bénéficiaires, tout en veillant à renforcer la coordination entre les différents intervenants afin d'assurer la transparence et l'efficacité des actions sociales au niveau de la wilaya.

ANNABA / Célébration de la Journée du Savoir

Sortie pédagogique au profit des élèves de l'École "Abane Ramdane" à la station d'épuration



S.F

Dans le cadre de la célébration de la Journée du Savoir, l'Agence du bassin hydrographique Constantine-Seybouse-Mellegue, à travers son antenne d'Annaba, a organisé une sortie pédagogique à la station d'épuration des eaux usées d'Annaba, relevant de l'Office national de l'assainissement, au profit des élèves de l'École Abane Ramdane.

Cette visite a permis aux élèves de découvrir les différentes étapes du traitement des eaux usées ainsi que l'importance de leur préservation. Elle a également mis en évidence le rôle essentiel de ces installations dans la protection de l'environnement et de la santé publique.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la sensibilisation environnementale chez les jeunes et à promouvoir des comportements responsables envers les ressources en eau.

FRONDE CITOYENNE À ANNABA Le « Panier Vide » comme Ultime Recours contre la Cherté de la Vie

Sara Boueche

Annaba, la « Coquette » semble perdre de son éclat sous le poids d'une inflation galopante qui frappe de plein fouet le couffin de la ménagère. Depuis quelques jours, une mobilisation citoyenne s'organise sur les réseaux sociaux. L'objectif est clair, instaurer un boycott massif de l'achat des fruits et légumes, prévu du 19 au 21 avril, pour protester contre des prix jugés prohibitifs et déconnectés de la réalité économique des foyers.

Ce mouvement, né sur les réseaux sociaux, transcende la simple grogne habituelle. À coups de hashtags viraux et de partages massifs, les citoyens annabis tentent de reprendre le contrôle sur un marché dominé par une spéculation rampante.

« Acheter à ces prix, c'est valider notre propre précarité », lit-on sur l'une des publications les plus relayées.

L'efficacité d'un tel mouvement repose sur sa cohésion. Si les marchés

voient leur fréquentation chuter durant ces trois jours, les grossistes pourraient être contraints de revoir leurs tarifs pour écouler des stocks périssables.

Toutefois, au-delà de l'aspect économique, c'est un message politique et social qui est envoyé. Les habitants de l'Antique Hippone exigent une intervention plus rigoureuse des services de la Direction du Commerce pour plafonner les marges et sanctionner les abus.



ANNABA / PROTECTION CIVILE Sortie de terrain pour renforcer la prévention des incendies de forêt



Imen.B

Dans le cadre des préparatifs anticipés de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt, le chef de l'unité de Tréat relevant de la protection civile de la wilaya d'Annaba a participé à une sortie de terrain aux côtés des différents services concernés. Cette opération a permis de constater sur le terrain l'ensemble des mesures et dispositifs mis en place pour prévenir les incendies de forêt, notamment à l'approche de la saison estivale, période à haut risque. Les équipes ont inspecté plusieurs zones sensibles, en mettant l'accent sur l'accessibilité des pistes forestières, la disponibilité des points d'eau ainsi que les conditions d'intervention en cas de sinistre. Par ailleurs, cette sortie a été l'occasion

de réaffirmer l'importance de la coordination entre les différentes administrations et services impliqués, tels que la protection civile, les services de la conservation des forêts et les collectivités locales. Cette synergie est essentielle pour garantir une intervention rapide, efficace et bien organisée en cas de départ de feu. Les responsables ont également insisté sur le rôle primordial de la prévention, à travers l'entretien des espaces forestiers, l'aménagement des pistes et la sensibilisation des citoyens aux comportements à risque. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale visant à assurer une préparation optimale et à renforcer la capacité de réponse face aux incendies de forêt, afin de protéger le patrimoine naturel et limiter les pertes humaines et matérielles

ANNABA :

Une activité de sensibilisation au profit des élèves sur la préservation de l'eau potable

S.F

L'Agence du bassin hydrographique Constantine-Seybouse-Mellegue, à travers sa délégation d'Annaba, a organisé une activité de sensibilisation au profit des élèves de l'École Abane Ramdane, sous le thème « Classe de l'eau ». Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la promotion de la culture de préservation des ressources hydriques auprès des jeunes. Elle a comporté des séances interactives axées sur l'importance de l'eau et la nécessité de rationaliser sa consommation.

L'activité a également été



marquée par la préparation d'une sortie de terrain visant à faire découvrir aux élèves les modes de gestion des ressources en eau.

Cette action a suscité un vif

intérêt et une interaction positive de la part des élèves, reflétant son importance dans le renforcement de la conscience environnementale chez les jeunes générations.

SETIF / UNIVERSITÉ SÉTIF 1 - FERHAT ABBAS Un enseignant-chercheur décroche le premier prix de l'innovation

S.F

L'enseignant-chercheur Fayçal Kherfi, affilié à Université Sétif 1 - Ferhat Abbas, a été distingué en remportant la première place au Prix du Président de la République pour le chercheur innovant, une reconnaissance prestigieuse qui met en lumière l'excellence scientifique nationale.

Cette distinction vient saluer les travaux de recherche et



d'innovation menés par M. Kherfi, dont les contributions ont su se démarquer par leur impact et leur originalité. Elle témoigne également du dynamisme de la recherche au sein des universités

algériennes, engagées dans la promotion du savoir et du développement technologique. À travers ce prix, les plus hautes autorités du pays réaffirment leur volonté de soutenir les compétences nationales et d'encourager les initiatives innovantes, considérées comme un levier essentiel pour le progrès économique et scientifique. Ce succès constitue une source de fierté pour la communauté universitaire de Sétif.

EL TARF / SÛRETÉ DE WILAYA :

La police interpelle les auteurs du braquage du bureau de poste d'Echatt

Imen.B

Les services opérationnels de la sûreté de wilaya d'El Tarf ont réussi, en un temps record, à mettre fin aux agissements d'un groupe criminel impliqué dans l'attaque et le vol du bureau de poste de la commune d'Echatt, survenus le 1er avril dernier. Selon les informations communiquées, trois individus ont été arrêtés pour leur implication présumée dans cette affaire de tentative de braquage, perpétrée à l'aide d'armes blanches apparentes, de grande taille et particulièrement

dangereuses. Les mis en cause ont procédé à l'agression violente du personnel et des usagers présents sur les lieux, s'emparant d'une somme d'un million de dinars, tout en causant d'importants dégâts matériels et en semant la panique au sein de l'établissement. L'opération a été menée sous la supervision permanente du parquet territorialement compétent. Grâce à l'exploitation de techniques avancées d'investigation et de recherches de terrain, les enquêteurs sont parvenus à identifier les suspects puis à les interpeller successivement.

Les investigations ont également permis la saisie et la récupération de plusieurs objets liés à cette affaire, notamment une arme de type fusil de chasse sous-marine, des armes blanches prohibées de différentes tailles, des cagoules et tenues utilisées lors des actes criminels, une motocyclette ayant servi lors du braquage, ainsi que 236 capsules de substances psychotropes. A l'issue de l'enquête, les suspects ont été présentés devant le procureur de la république près le tribunal de Dréan. Ils sont poursuivis pour constitution d'une



association de malfaiteurs, en plus des chefs d'accusation de dégradation de biens publics et à la détention d'armes liées au vol avec violence, à la

prohibées.

ANNABA / SINISTRE :

Incendie dans une armoire de compteurs électriques à Sidi Amar

Imen.B

Les services de la protection civile de la wilaya d'Annaba sont intervenus hier-matin à 09h35 pour maîtriser un incendie survenu dans une armoire regroupant 24 compteurs électriques, située au rez-

de-chaussée d'un immeuble d'habitation dans la localité El Gantra, cité des 2000 logements, commune de Sidi Amar, daïra d'El Hadjar. Selon les informations fournies, le feu s'est déclaré à l'intérieur de la gaine technique abritant les installations électriques, nécessitant une intervention

rapide des équipes de secours afin d'éviter toute propagation aux étages supérieurs ou aux appartements voisins. Grâce à leur réactivité et à leur professionnalisme, les agents ont réussi à circonscrire l'incendie dans un délai réduit, sécurisant ainsi les lieux et protégeant les résidents.

L'incident n'a heureusement fait aucune victime, mais il a causé des dégâts matériels considérables, se traduisant par la destruction de 24 compteurs électriques. Les services compétents procéderont à une évaluation approfondie des dégâts et à l'identification des causes

exactes du sinistre. La protection civile rappelle, à cette occasion, l'importance de l'entretien régulier des installations électriques dans les immeubles collectifs, ainsi que la nécessité de signaler toute anomalie afin de prévenir ce type d'incident.

ANNABA / ATHLÉTISME :

Forte participation à la phase wilayale de cross-country

S.F

La wilaya d'Annaba a abrité, hier, la phase wilayale du championnat des collectivités locales de cross-country, enregistrant la participation de plus de 400 athlètes, garçons et filles, toutes catégories confondues. Organisée dans de bonnes conditions, cette manifestation sportive a été marquée par une ambiance compétitive et un engouement notable des

participants, issus de différentes communes de la wilaya. Les épreuves, disputées sur des parcours adaptés à chaque catégorie, ont permis aux jeunes talents de démontrer leurs aptitudes physiques et techniques, sous l'encadrement de leurs entraîneurs et en présence de responsables du secteur sportif local. Cette compétition s'inscrit dans le cadre du programme de développement du sport de proximité et vise à promouvoir

la pratique de l'athlétisme, notamment le cross-country, tout en servant de tremplin pour la détection de nouveaux talents appelés à représenter la wilaya lors des prochaines échéances régionales et nationales. Les organisateurs ont, à cette occasion, salué la réussite de cet événement tant sur le plan organisationnel que participatif, soulignant l'importance de telles initiatives dans la dynamisation du mouvement sportif local.



ANNABA / FOOTBALL :

"Amal El Bouni" fait un grand pas vers l'accession

S.F

Le club de football "Amal El Bouni" a réalisé une excellente opération en s'imposant face à son dauphin, Moustakbal Tébéssa, sur le score de 2 à 1, lors de la 26ème journée du championnat de la Régionale 2 (groupe B) de la Ligue d'Annaba. Grâce à ce succès précieux, "Amal El Bouni" consolide sa position en tête du classement et se rapproche davantage



d'une accession en Régionale 1, objectif affiché du club

depuis le début de la saison. La rencontre, disputée dans

un esprit compétitif, a tenu toutes ses promesses, avec

un duel équilibré entre les deux formations. Toutefois, l'efficacité offensive et la détermination des joueurs d'Amal El Bouni ont fait la différence au tableau d'affichage. À quelques journées de la fin du championnat, cette victoire permet au leader de prendre une option sérieuse pour la montée, alors que la lutte reste ouverte pour les premières places.

Cuba crée un statut migratoire spécial pour les investisseurs de la diaspora

Subissant une crise économique profonde depuis que Washington lui a imposé un blocus pétrolier en janvier, La Havane adopte des mesures pour attirer des devises et ouvrir davantage son économie au secteur privé, selon le monde.fr.

Les Cubains de l'étranger souhaitant investir à Cuba vont bénéficier d'un statut migratoire spécifique, ont déclaré, vendredi 17 avril, les médias d'Etat, un mois après l'annonce par le gouvernement d'une ouverture des investissements à la diaspora.

En pleine tension avec Washington, La Havane avait annoncé mi-mars que les Cubains résidant à l'étranger et leurs enfants, en particulier la communauté émigrée aux Etats-



Unis, pourraient investir sur l'île et y détenir des entreprises dans de nombreux secteurs, y compris l'agriculture et les banques.

Un nouveau décret, approuvé jeudi par le Conseil d'Etat, établit un statut migratoire « d'investissement et affaires » à destination des « citoyens

cubains résidant à l'étranger qui le sollicitent et participent au modèle économique cubain ».

Ouverture au secteur privé

Ces annonces surviennent au moment où l'île de 9,6 millions d'habitants, sous embargo économique américain depuis 1962, traverse une profonde crise économique, aggravée par le blocus pétrolier imposé par les Etats-Unis qui paralyse pratiquement tous les secteurs.

Depuis janvier, Washington a mis un coup d'arrêt aux envois de pétrole à partir du Venezuela et menace de reprécipiter tout pays souhaitant envoyer du carburant à Cuba. Cette crise a poussé le gouvernement communiste à ouvrir davantage son économie au secteur privé.

En février, les autorités ont mis fin au monopole d'importation de carburant, permettant aux entreprises privées d'effectuer des importations directes.

En mars, le gouvernement a également permis la création de sociétés mixtes entre entités publiques et entreprises privées. Les petites et moyennes entreprises privées (Mipymes) avaient été autorisées en 2021, après avoir été interdites pendant plus de cinq décennies. Elles n'ont cessé depuis de gagner du terrain dans le tissu économique de l'île. Jusqu'à il y a quelques années, près de 80 % de l'économie cubaine dépendait d'entreprises d'Etat dans le cadre d'un système centralisé et planifié.

Election présidentielle 2027

À un an de l'échéance, les partis empêtrés dans la question des primaires

A gauche comme à droite, la volonté un temps affichée d'organiser des primaires interpartisanes va de pair avec des manœuvres dilatoires, voire l'idée de s'en remettre aux sondages. Un aveu de faiblesse de plus pour les anciens partis de gouvernement, selon le monde.fr.

Partout dans les discours, des primaires. Une grande primaire de la droite et du centre, ou bien allant « de Gabriel Attal à Sarah Knafo », comme le souhaite le chef de file des députés Les Républicains (LR), Laurent Wauquiez. A gauche, une primaire à plusieurs

partis, mais sans La France insoumise (LFI), dans laquelle Les Ecologistes font face à une grande inconnue, la participation du Parti socialiste (PS). A un an de l'élection présidentielle, l'évocation des primaires paraît de plus en plus incantatoire. Seul LR s'emploie, samedi 18 et dimanche 19 avril, à préciser les choses, par une consultation interne sur le mode de désignation de son candidat : primaire ouverte, fermée ou désignation directe du chef de parti, Bruno Retailleau.

Ailleurs, on continue d'en parler, tout en s'employant à enterrer

le processus. Parmi les partis du bloc central, tout le monde convient qu'il n'y aura de place que pour un candidat de la droite et du centre au premier tour de l'élection présidentielle. Donné favori de cet espace, l'ancien premier ministre Edouard Philippe (Horizons) espère contraindre ses concurrents, Gabriel Attal (Renaissance) et Bruno Retailleau (LR), à le rallier dans une dynamique de campagne. L'un et l'autre font le pari inverse, mais excluent de concourir à une primaire trop large : Gabriel Attal ne veut pas figurer aux côtés du



chef de file de LR, pas plus que Bruno Retailleau ne veut être associé au macroniste – même

si leurs partis ont gouverné ensemble sous Michel Barnier et François Bayrou.

Cryptomonnaies

Six jeunes mis en examen après l'enlèvement d'une mère et son fils

Les victimes avaient été libérées mardi, un jour après leur enlèvement en Bourgogne. Le commanditaire présumé ne fait pas partie des personnes arrêtées, selon le monde.fr.

Six jeunes de 17 à 20 ans ont été mis en examen vendredi 17 avril à Paris pour leur participation présumée à l'enlèvement d'une mère et de son fils de 11 ans, sur fond de cryptomonnaies. L'enfant et sa mère avaient été libérés mardi à 6 heures après 24 heures de capture grâce à la mobilisation d'une centaine de gendarmes dont ceux du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), dans le Val-de-Marne.

« Six personnes dont un mineur ont été déférées devant les juges d'instruction de la juridiction interrégionale spécialisée de Paris », a précisé, vendredi, le parquet, qui a demandé qu'elles soient

placées en détention provisoire. Elles sont mises en examen et encourrent la perpétuité, notamment pour enlèvement et séquestration en bande organisée. Une septième personne a été relâchée sans poursuites, « mise hors de cause » : le téléphone utilisé par les malfaiteurs et enregistré à son nom « lui avait, en réalité, été dérobé la semaine précédente ».

« Les investigations particulièrement rapides »

Peu après 7 heures lundi quatre malfaiteurs encagoulés se sont introduits chez les victimes en Bourgogne. Ils ont attaché le père à une chaise avec des colliers de serrage et sont ensuite allés chercher sa compagne et leur enfant, selon l'accusation. Ils ont « exigé un virement de 400 000 dollars en cryptomonnaie », a ajouté le parquet, en précisant que les malfaiteurs « avaient frappé

le père et l'avaient menacé de mutilation ».

Après avoir fouillé l'intégralité du domicile, ils se sont « emparés de 10 000 euros en espèces, de bijoux, de petits lingots d'argent, et d'un fusil », avec lequel ils ont « menacé les victimes ». Découvrant l'existence d'un délai incompressible de sept jours avant qu'un transfert de cryptomonnaies soit effectif, les malfaiteurs ont enlevé la femme et l'enfant. Et sont repartis à bord de deux véhicules, avec un otage dans chaque, a appris l'Agence France-Presse (AFP) de source proche du dossier.

L'homme est parvenu à se défaire de ses liens et à prévenir un ami, qui a avisé les forces de l'ordre. Il a reçu des vidéos de ses proches, manifestement retenus dans une chambre d'hôtel. Selon le parquet de Paris, « les investigations particulièrement rapides des

gendarmes ont permis de localiser [le lieu] à Boissy-Saint-Léger, dans le Val-de-Marne, et de procéder à la libération des otages dès le petit matin » mardi.

« Etablir des responsabilités »

Le commanditaire présumé ne fait pas partie des personnes arrêtées, a-t-on appris vendredi lors des débats devant le juge des libertés et de la détention. « Dans un tel dossier, il va être très important d'établir les responsabilités. Celle de mon client est extrêmement minime dans l'affaire et sa détention provisoire n'est pas du tout justifiée », a déclaré à l'AFP Nabil Boudi, qui défend l'un des mis en examen.

« Mon client a répondu à l'ensemble des questions qui lui ont été soumises et a reconnu son implication dans les faits. Il n'est toutefois pas à l'origine de l'opération en cause. Il collaborera pleinement tout au

long de la procédure », a promis Baptiste Bellet, un autre avocat du dossier.

Parmi les six mis en examen, un jeune homme de 20 ans, soupçonné d'avoir transporté l'enfant de 11 ans dans la voiture de sa mère. La voiture est tombée en panne en plein rapt, comme l'AFP a pu l'apprendre lors des débats devant le juge des libertés et de la détention.

« Il n'avait pas de cagoule, pas de gants, il prend le véhicule de sa mère qui n'a pas d'essence », a résumé son avocat, Simon Bauchet. « Mon client a été naïf d'accepter de transporter des personnes qu'il ne connaissait pas, pour 500 euros. Lorsqu'il a compris ce qu'il se passait, il a été menacé. » Le jeune homme, au casier vierge et qui avait commencé une carrière dans le mannequinat et le cinéma, a été placé en détention provisoire.

Au Kazakhstan, 19 manifestants pour les droits des minorités musulmanes en Chine sévèrement condamnés

A proximité d'un poste-frontière avec la Chine, des manifestants kazakhs avaient dénoncé, en novembre 2025, l'influence chinoise dans leur pays et la répression des Kazakhs de Chine en brûlant un drapeau chinois. Neuf d'entre eux ont été condamnés à cinq ans de prison, selon le monde fr. Cinq ans de prison pour avoir brûlé des drapeaux chinois. Lundi 13 avril, un tribunal kazakh a condamné 19 personnes ayant participé à une manifestation dénonçant l'influence chinoise sur ce pays d'Asie centrale et la répression des minorités

musulmanes, dans la région du Xinjiang, en Chine, où sont internés des Ouïgours mais aussi de nombreux Kazakhs de Chine. Lors de ce rassemblement pourtant pacifique, organisé en novembre 2025 dans l'est du Kazakhstan, près de la frontière avec la Chine, les participants avaient brûlé des drapeaux chinois et un portrait du président Xi Jinping. Pour ce geste symbolique, ils ont été reconnus coupables d'« incitation à la haine ethnique » par le tribunal de Taldykorgan, à l'issue d'un procès à huis clos ouvert en janvier 2026.

Neuf des militants ont été condamnés à cinq ans de prison, et deux femmes ayant des mineurs à charge ont été condamnées à des peines avec sursis. Les autres prévenus ont également été reconnus coupables, mais sans qu'une peine soit prononcée à leur encontre.

« Une décision illégale, injuste et partielle »

« Ils ont non seulement été condamnés à des peines sévères, mais aussi à une décision illégale, injuste et partielle », déclare au Mondel'un des avocats des 19 accusés, Shynkouat Baijanov. Selon lui, les faits ne relèvent pas



de l'infraction d'incitation à la haine interethnique : « Ils n'ont pas dit un seul mot contre le Tibet ou contre les 56 nationalités de Chine. Ils ont adressé toutes leurs

revendications aux autorités chinoises ; cela ne constitue pas un délit à ce titre », plaide l'avocat, qui a précisé préparer un appel.

L'Irlandais Daniel Kinahan, chef d'un puissant cartel, arrêté aux Emirats arabes unis



Basé à Dubaï, le cartel des Kinahan est accusé par les autorités américaines et européennes de mener des activités criminelles de grande ampleur incluant le trafic de drogue et le

blanchiment d'argent, selon le monde fr.

Un Irlandais accusé d'être le chef d'un puissant cartel du crime organisé international a été arrêté aux Emirats arabes unis, ont annoncé vendredi les polices

irlandaise et émiratie, les médias irlandais identifiant cet homme comme Daniel Kinahan.

Basé à Dubaï, le cartel des Kinahan est accusé par les autorités américaines et européennes de mener des activités criminelles de grande ampleur incluant le trafic de drogue et le blanchiment d'argent. La police de Dubaï a annoncé sur X « l'arrestation de D. J. K. », sans toutefois donner le nom complet de Daniel Joseph Kinahan.

« La police de Dubaï (...) a arrêté un fugitif irlandais soupçonné de participation à un groupe criminel organisé impliqué dans des crimes à

l'international », a expliqué le gouvernement de Dubaï dans un communiqué. « Cette arrestation s'inscrit dans le cadre des efforts continus visant à lutter contre le crime organisé et à poursuivre les personnes recherchées au niveau international », a-t-il ajouté.

« Intenses opérations de recherche, d'enquête et de surveillance »

L'homme interpellé « a été arrêté en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par les tribunaux irlandais en lien avec des infractions présumées de criminalité organisée grave », a ajouté la Garda, la police irlandaise.

Cet homme a été « interpellé moins de quarante-huit heures après l'émission du mandat d'arrêt, le 15 avril, à l'issue d'intenses opérations de recherche, d'enquête et de surveillance », a précisé le gouvernement de Dubaï.

Le gouvernement américain avait imposé des sanctions financières à Daniel Kinahan et à des membres de sa famille en 2022. Un premier membre du cartel Kinahan, Sean McGovern, avait été arrêté à Dubaï en octobre 2024, où il vivait depuis plusieurs années sans se cacher. Il a ensuite été extradé en Irlande en mai 2025.

Trump affiche son impatience à sortir de la crise au Moyen-Orient, l'Iran joue la montre

Le président américain assure que Téhéran a accepté de « ne plus jamais fermer le détroit d'Ormuz » et de livrer son stock d'uranium enrichi aux Etats-Unis. Des allégations « mensongères » selon les Iraniens, selon le monde fr. Les pièces bougent, mais la partie demeure incertaine. Sept semaines après le début de la guerre contre l'Iran et à l'approche de l'expiration d'un cessez-le-feu de quinze jours avec Téhéran, le 21 avril, Donald Trump affiche un optimisme d'acier. La fin négociée du conflit ? Elle serait imminente, une poignée

de jours tout au plus, à l'en croire. La réouverture du détroit d'Ormuz constituait sa priorité absolue, en raison de la crise énergétique. Elle a été confirmée, vendredi 17 avril, par le ministre des affaires étrangères de l'Iran, Abbas Araghchi, qui précisait toutefois que les navires devaient emprunter la voie délimitée par son pays, le long de ses côtes.

« L'Iran a accepté de ne plus jamais fermer le détroit d'Ormuz », assurait même Donald Trump, qui remerciait à plusieurs reprises ce pays dont il promettait encore récemment d'exterminer la

civilisation. Le régime aurait déjà neutralisé toutes ses mines sous-marines, ou serait en passe de le faire, prétend le milliardaire. Pourtant, on est encore loin d'une liberté de circulation complète. Donald Trump a rappelé que le blocus imposé par la marine américaine contre les navires accostant dans les ports iraniens se poursuivrait, en attendant l'issue des négociations en cours. A ce jour, 19 navires ont été invités à faire demi-tour par la flotte américaine. Samedi, l'Iran a menacé de refermer le détroit si les Etats-Unis maintenaient leur blocus.



EN : Mahrez : Le grand dilemme de Petkovic



Récemment, la question de la place de Riyad Mahrez dans les plans de Vladimir Petkovic s'est imposée au cœur des débats. Contre l'Uruguay, le sélectionneur a totalement rebattu les cartes en optant pour un système à trois défenseurs centraux et deux animateurs offensifs, laissant de côté les ailiers.

Un choix fort, qui a coûté cher au capitaine des Verts, relégué sur le banc contre toute attente. Une décision qui a alimenté les interrogations, d'autant que l'équipe a affiché un meilleur équilibre collectif sans lui.

Un contexte qui change la donne

Mais à deux mois du choc face à l'Argentine, prévu dans la matinée du 17 juin prochain, la réflexion ne peut être la même. Petkovic est à la fois en train de finaliser sa liste pour le Mondial et de préparer ce match d'ouverture face au champion

du monde en titre. Un rendez-vous à part, chargé d'histoire et d'émotion. Ce sera probablement le début du compte à rebours pour la carrière internationale de Lionel Messi... mais aussi celle de Riyad Mahrez. Dans ce contexte, l'approche change radicalement : il ne s'agit plus seulement de trouver un équilibre tactique, mais de bâtir une équipe capable de rivaliser sans complexe, avec expérience et personnalité.

Le poids de l'expérience et du brassard

Et dans ce registre, Mahrez reste une référence. Capitaine depuis plus de quatre ans et surtout depuis septembre 2024, date de son retour dans le groupe après le départ de Belmadi, il est bien plus qu'un joueur : un leader, un relais sur le terrain, une figure respectée. Dans les grandes compétitions, un sélectionneur se passe rarement de son capitaine, encore moins à l'aube

d'un Mondial. Sa présence face à l'Argentine pourrait peser bien au-delà de son rendement individuel. Les observateurs le savent : Mahrez attire l'attention, oblige l'adversaire à s'adapter et à mobiliser des ressources pour le contenir. Face à une équipe comme l'Albiceleste, cela peut libérer des espaces pour d'autres éléments. Une carte tactique précieuse pour Petkovic, qui continue de voir en lui un joueur à part. En d'autres termes : Mahrez reste Mahrez.

Des options encore ouvertes

Certes, les enseignements du stage de mars semblaient indiquer qu'il n'était pas, à l'instant T, un titulaire indiscutable. Après un retour en forme encourageant en fin d'année 2025 et au début de la CAN, Mahrez a connu une baisse de régime. Mais un Mondial ne se gère pas comme une simple série de matches amicaux. Si l'échéance avait été différente, Petkovic aurait

peut-être tourné la page. Or, il s'agit ici du plus grand rendez-vous, et possiblement du dernier pour son capitaine. Cela change tout. D'autant que les options tactiques ne sont pas figées. Le 3-4-2-1 utilisé contre l'Uruguay, avec un duo Maza-Aouar en soutien, a apporté de l'équilibre, mais il n'est pas intangible. Le rendement jugé insuffisant d'Aouar pourrait ouvrir la porte à un réaménagement, qui impliquerait un repositionnement de Mahrez dans un rôle plus axial. Une adaptation qui demanderait du travail durant la préparation de fin mai et début juin, mais qui reste envisageable.

Autre alternative : un retour à un 3-4-3 plus classique, notamment avec le possible retour de Bounedjah en pointe, ce qui redonnerait toute sa place à un ailier comme Mahrez.

Suspense jusqu'au bout

La question reste donc entière : Mahrez sera-t-il titulaire face

à l'Argentine ? Revivra-t-il un match d'ouverture de groupe en Coupe du monde, comme en 2014 face à la Belgique, lui qui avait ensuite été écarté par Halilhodzic avant le sursaut des Verts ? Ou devra-t-il se contenter d'une entrée en jeu en cours de match ? Le rêve de disputer pleinement un Mondial, Mahrez le nourrit depuis plus d'une décennie. Et l'opportunité d'affronter Messi, pour la première et sans doute la dernière fois en sélection, donne à ce rendez-vous une dimension unique. Pour Petkovic, le dilemme est réel. Entre la dynamique collective observée en mars et l'apport d'un leader expérimenté, le choix est délicat. Mais dans un match, voire une compétition d'une telle envergure, l'expérience, l'aura et le leadership peuvent faire basculer bien des choses. Et à ce jeu-là, l'enfant de Sarcelles conserve, plus que jamais, toutes ses chances de débiter.

EFL League One

À 34 ans, le coach Jack Wilshere fait le bonheur de Luton Town

En octobre dernier, Luton Town faisait le pari d'un entraîneur sans expérience mais avec une sacrée réputation de joueurs. Six mois plus tard, Jack Wilshere a soulevé un trophée à Wembley. Jack Wilshere aurait dû être l'un des meilleurs milieux de terrain de sa génération. Tout semblait déjà écrit. Une technique très au-dessus de la moyenne, intelligence de jeu qui attirait le Barça de Guardiola, un leadership naturel, 34 sélections avec l'Angleterre. Mais les blessures en ont décidé autrement. Fractures du péroné à répétition, opérations, retours compliqués, sa carrière aura finalement été un combat permanent contre son propre corps. 197 matchs avec Arsenal sur dix ans, des passages à West Ham et Bournemouth, avant une retraite forcée en 2022 à 30 ans à peine. Un génie du football qui n'aura donc jamais pu montrer au monde entier l'étendue complète de son talent. En 2021, avant même d'officialiser sa retraite, il s'était entraîné quelques semaines avec Luton Town, le club où il avait fait ses débuts dès l'âge de huit ans. Incapable de tenir face à l'intensité de la D2 anglaise, il avait compris que le message était clair. Le terrain était terminé.

Pour meubler une carrière terminée trop rapidement, Wilshere a décidé de transmettre, cette fois en tant que coach. Et il ne s'est pas précipité. Il passe d'abord deux ans à la tête



des U18 d'Arsenal, qu'il mène jusqu'en finale de la FA Youth Cup. Puis, en novembre 2024, il devient entraîneur adjoint à Norwich City, avant de se retrouver propulser numéro un pour les deux derniers matchs de la saison après le licenciement de Johannes Hoff Thorup. Norwich opte finalement pour quelqu'un d'autre pour le poste à l'été et Wilshere en profite pour passer sa UEFA Pro Licence. Finalement, ma bonne occasion se présente en octobre 2025 : Luton Town, son club d'enfance, cherche un coach après avoir renvoyé Matt Bloomfield. Le

club est alors en D3, la League One, seulement deux ans après sa montée en Premier League. Le président Gary Sweet ne cache pas son enthousiasme lors de l'officialisation. «La passion de Jack, son intelligence et son approche moderne du jeu s'alignent parfaitement avec les valeurs et les ambitions de Luton Town. Son expérience au plus haut niveau et son engagement dans le développement des joueurs font de lui le profil idéal pour notre prochain chapitre. Il a impressionné tout le monde lors de notre long processus de sélection». Wilshere, lui, voit

dans ce retour quelque chose de plus grand. «C'est comme un retour aux sources. J'avais huit ans quand je suis arrivé à Luton. On pourrait dire que c'est le destin que mon premier poste de manager soit ici».

D'Arsenal U18 à Wembley

Un rêve pour lui, mais aussi un premier gros test en tant que coach dans un championnat réputé pour être très compliqué à gérer. Et forcément, sa saison n'a pas été linéaire. Une défaite 2-0 dès son premier match contre Mansfield, des passages à vide en février, une altercation avec des supporters après un nul tardif

arraché par Burton Albion. Le chemin d'un entraîneur débutant en prise avec la pression d'un club qui venait de tomber de la Premier League jusqu'à la League One en deux saisons seulement. Mais le bilan global est honorable pour Wilshere. Et puis surtout, il y a eu Wembley. Le 12 avril 2026, Luton Town bat Stockport County 3-1 en finale du EFL Trophy, l'équivalent de la Coupe de la Ligue anglaise pour les clubs des divisions inférieures. Le premier trophée de l'histoire du coach Wilshere, 38 matchs seulement après ses débuts sur un banc. «C'est vraiment différent. C'est encore plus spécial parce que c'est ma première fois comme manager à Wembley, et je suis vraiment fier», lâchait-il après le coup de sifflet final, submergé par l'émotion.

Pour cette fin de saison, Luton est encore en course pour les play-offs de League One et peut rêver d'une fin de saison folle. C'était d'ailleurs le message de l'ancien milieu d'Arsenal à son groupe après la victoire à Wembley. «Je suis tellement reconnaissant envers chacun d'entre vous. Maintenant on repart.» À 34 ans, il est en train d'écrire le début d'une histoire de coach qui pourrait ressembler à ce que sa carrière de joueur aurait pu être, si les blessures ne s'en étaient pas mêlées. En Angleterre, on s'enflamme déjà pour la renaissance d'un ex-joueur qui devait toucher les étoiles...

CDM :

Arabie saoudite : Les dessous du départ surprise d'Hervé Renard



Hervé Renard ne sera pas à la Coupe du Monde avec l'Arabie saoudite, démis de ses fonctions deux mois avant le début de la compétition. Un départ surprenant sur le papier mais le contexte lui était de moins en moins favorable. Partira ? Partira pas ? La réponse est finalement oui. Hervé Renard a bel et bien été démis de ses fonctions de sélectionneur de l'Arabie saoudite, à seulement deux mois du coup d'envoi de la Coupe du Monde où le pays doit affronter l'Uruguay, l'Espagne et le Cap-Vert au sein du groupe H. Forcément le timing de cette décision a de quoi surprendre. Et même si l'avenir du Français était devenu incertain ces dernières semaines, la tendance était plutôt à son maintien, lui qui avait déjà mené les Saoudiens au dernier Mondial, battant au passage l'Argentine, futur vainqueur du tournoi. La lourde défaite contre

l'Égypte en amical (4-0), puis face à la Serbie (2-1), ont mis à mal la confiance qu'on pouvait lui accorder. Revenu en 2024 au poste, après la parenthèse olympique avec l'équipe de France féminine, Renard n'arrivait plus à convaincre. Les médias locaux estimaient que l'équipe ne progressait plus sous ses ordres. Tactiquement, elle devenait trop prévisible et la dernière trêve a mis en lumière une certaine défiance de la part de pas mal de joueurs, qui ont prétexté vouloir se concentrer sur leur club plutôt que la sélection.

Renard voulait rester

Le président de la fédération l'a bien compris, selon L'Equipe. Malgré cela, il caressait l'espoir de conserver le Français, qui souhaitait rester et se sentait toujours légitime à poursuivre sa mission, surtout à l'aube de disputer ce qui aurait pu être sa 3e Coupe du Monde. Une première

réunion a eu lieu et allait dans ce sens, jusqu'à l'apparition de la rumeur annonçant un intérêt du Ghana pour la venue de Renard. Les dirigeants n'ont pas bien pris cette possibilité, surtout dans cette période actuelle où l'équipe nationale n'est pas au mieux.

La seconde réunion fut celle de trop. Le double vainqueur de la CAN a eu beau défendre son projet, la fédération a décidé de s'en séparer. Sans doute a-t-elle été mise sous pression par le contexte médiatique, désireux de voir quelqu'un d'autre à la tête des Faucons verts. Le nom de Walid Regragui a par exemple été cité, lui qui a quitté le Maroc avec la finale de la CAN. Une 3e Coupe du Monde attendra pour le sélectionneur français, le Ghana également puisque Carlos Queiroz a finalement été appelé au chevet des Black Stars.

CONTRIBUTION

El Besta

Un amour qui oscille entre la transe et la culpabilité

**Adnan Hadj Mouri**Écrivain chroniqueur
chercheur en philosophie

Le groupe El Besta ne marque pas seulement un moment fort de la soirée : il crée une ambiance particulière, où le public se laisse porter par quelque chose de plus intense que le simple plaisir. Sur deux soirées, on sent une continuité, une répétition, comme si la fête venait combler un manque tout en le faisant durer.

Le groupe s'inscrit dans un moment de partage, un temps suspendu, où chacun profite d'une rencontre simple et chaleureuse. La musique prolonge ce sentiment d'être ensemble.

Le vendredi, au boulevard Akid, une foule joyeuse attend devant le centre de conventions. À l'intérieur, des agents organisent l'entrée, car la porte tarde à s'ouvrir. Le public attend, entre surprise et amusement, dans une ambiance calme mais pleine

d'attente.

Une fois à l'intérieur, l'organisation permet au concert de se dérouler dans de bonnes conditions. Le groupe El Besta attire les amateurs de raï. Les reprises ne sont pas de simples copies : elles apportent quelque chose de nouveau, une autre manière de dire les choses. La musique met en valeur le verbe « aimer », un mot chargé de sens et de tensions dans la société.

Dans cette soirée, la présence du groupe Aïssaoua, originaire de Mostaganem, apporte une dimension spirituelle. Leur musique, marquée par la tradition soufie, installe progressivement une ambiance de transe.

Avec le bendir et la ghaita, les musiciens créent un moment fort, où le public partage une même énergie. Chacun se sent porté par la même vibration.

Ensuite, le groupe Besta entre en scène sous les applaudissements. Ils reprennent le répertoire de

Hassani et captivent le public. Avec la guitare, le synthé et l'accordéon, ils donnent du rythme et de l'énergie à la soirée.

Les chansons parlent souvent d'un amour difficile, fait d'incompréhension et de souffrance. Le verbe « aimer » prend ici une forme plus complexe, avec des expressions comme « Fel kebda n'ssib l'ada », qui traduisent l'intensité du sentiment.

Tout au long de la soirée, l'émotion reste forte. Certaines chansons anciennes, liées au raï, font réagir le public. Parfois, ces réactions montrent aussi des idées problématiques, notamment des jugements négatifs sur la femme.

Des expressions comme « khir mra, charr mra » révèlent encore la présence d'un imaginaire sexiste. Cela montre que les changements ne dépendent pas d'un seul groupe, mais de toute la société.

On peut dire que le groupe Besta,



par sa musique et son talent, réussit à toucher le public. Mais il pourrait aussi aller plus loin, en contribuant à une manière plus ouverte et plus mature de vivre le verbe « aimer », sans jugement ni

culpabilité.

Le défi serait de sortir d'une vision figée du raï, et de continuer à faire évoluer cette musique et les idées qu'elle porte.



Vente record pour un tableau de Monet en France «Vétheuil, effet du matin» cédé aux enchères pour presque 10,2 millions d'euros

Cette œuvre et une autre toile de l'artiste, présentées à la vente par Sotheby's, n'avaient pas été exposées depuis un siècle.

Une vente exceptionnelle pour deux tableaux jamais exposés depuis cent ans. Jeudi 16 avril à Paris, un tableau peint en 1901 par Claude Monet, Vétheuil, effet du matin, a été vendu aux enchères pour presque 10,2 millions d'euros jeudi 16 avril à Paris, un montant record en France pour cet artiste, a annoncé la maison Sotheby's. Un autre Monet proposé à la vente, Les Îles de Port-Villez (1883), a été cédé 6,45 millions d'euros (frais inclus).

«Vétheuil, effet du matin» a «établi un nouveau record» pour une œuvre de Monet «vendue aux enchères en France», et a été adjugé «à l'issue d'une



vive bataille d'enchères de 10 minutes», a souligné Sotheby's dans un communiqué. Le record absolu pour une œuvre du peintre impressionniste (1840-1926) est de 110,7 millions de dollars,

montant auquel le tableau Meules avait été adjugé en mai 2019 à New York.

Peints à 20 ans et 20 km d'écart

Vétheuil, effet du matin et Les Îles de Port-Villez n'avaient plus été vus par le public depuis environ un siècle, puisqu'ils faisaient partie de collections particulières. Le premier était estimé entre 6 et 8 millions d'euros et le second entre 3 et 5 millions. «Les batailles d'enchères venues du monde entier viennent confirmer avec éclat l'engouement des collectionneurs pour des tableaux impressionnistes vendus sur leur lieu de création», a commenté Aurélie Vandevoorde, codirectrice du département Art Moderne et Contemporain chez Sotheby's Paris, citée dans le communiqué.

Peints à 20 ans d'intervalle et 20 kilomètres d'écart, les deux Monet représentent la Seine dans des lieux situés près de Giverny, au nord-ouest de Paris, où vivait l'artiste. «Ces œuvres marquent

un jalon vers les Nymphéas», série de tableaux emblématique de la dernière partie de la vie du peintre, selon Marianne Mathieu, ancienne directrice du Musée Marmottan-Monet, citée par Sotheby's.

Chagall et Fontana également au menu de la vente

Au total, cette vente d'art moderne et contemporain a atteint un montant de quelque 35 millions d'euros (pour une estimation initiale comprise entre 22,4 et 32,1 millions d'euros).

Parmi les autres lots mis aux enchères, figuraient un ensemble de sept gouaches de Marc Chagall, qui ont atteint un total de 5 millions d'euros, et Concetto Spaziale, Attese, une toile de l'Italien Lucio Fontana entaillée de deux fentes verticales, adjugée 2 millions d'euros.

Lana Del Rey chante le générique du nouveau jeu vidéo dédié à James Bond

La chanson «First Light» a été écrite et composée par la star américaine et le compositeur britannique David Arnold, ce dernier ayant déjà œuvré sur plusieurs bandes originales de la franchise.

Lana Del Rey interprète le générique d'ouverture du nouveau jeu vidéo dédié à James Bond, 007 First Light, dont le lancement est prévu le 27 mai, a annoncé jeudi 16 avril le studio danois Io Interactive.

Baptisé First Light, le thème principal du jeu, est cosigné par la chanteuse américaine et le compositeur britannique David Arnold qui a déjà œuvré sur la musique de plusieurs films de la saga comme Demain ne meurt jamais (1997) et Quantum of Solace (2008).

«J'ai été ravi de travailler avec Lana, qui apporte une vraie singularité» au morceau, a déclaré David Arnold dans un communiqué, espérant qu'il permette «de faire découvrir Bond à un nouveau public». Le titre est déjà disponible sur les plateformes de streaming.

Avant Lana Del Rey, de grandes stars de la chanson ont interprété les génériques des films de la saga James Bond comme l'Américaine Billie Eilish (Mourir peut attendre, 2020), la Britannique Adele (Skyfall, 2012) ou encore la Queen of pop Madonna (Le monde ne suffit pas, 1999).



Bientôt un «Top Gun 3», un nouveau Godzilla...

Les dernières annonces du CinemaCon de Las Vegas

Le salon des professionnels américains du cinéma s'est achevé jeudi.

Le CinemaCon de Las Vegas a baissé le rideau jeudi 16 avril à Las Vegas (Nevada), dans le sud-ouest des États-Unis, après avoir distillé son lot annuel d'annonces et d'exclusivités présentées aux exploitants de salles. Tour d'horizon.

Un troisième «Top Gun» en chantier

Le studio Paramount Pictures a annoncé que le troisième volet de Top Gun, avec Tom Cruise dans le rôle du pilote Pete «Maverick» Mitchell, était en préparation. Top Gun 3 est «officiellement en développement» et son scénario «bien avancé», a indiqué jeudi à Las Vegas le codirecteur de Paramount Films, Josh Greenstein.

Sorti en 1986, le premier volet avait propulsé Tom Cruise vers la gloire. Sa suite Top Gun : Maverick, qui avait été présentée à Cannes, gros succès en France, avait rapporté 1,5 milliard de dollars dans le monde entier en 2022 alors qu'Hollywood se remettait difficilement de la pandémie de Covid-19. L'acteur âgé de 63 ans n'était pas présent lors de la présentation de Paramount, mais il est apparu dans une vidéo diffusée en ouverture de l'événement. On l'y voit juché sur le célèbre château d'eau du studio à Hollywood, affirmant : «L'avenir s'annonce radieux vu d'ici.»

Le patron de Paramount Skydance, David Ellison, a profité de l'événement pour annoncer une fenêtre d'exploitation de 45 jours pour les films du groupe avant leur arrivée en streaming, dans un contexte de tensions liées à sa fusion avec Warner Bros. «Une fois que nous aurons fusionné avec Warner Bros, nous produirons un minimum de 30 films par an», a-t-il promis, avant de lancer : «Longue vie aux films.» Paramount Skydance avait annoncé en février le rachat de son concurrent Warner Bros pour 111 milliards de dollars, mettant un terme à une bataille de longue haleine avec Netflix. Hollywood craint avec ce rachat une baisse de l'investissement dans la production cinématographique, ce qui pourrait provoquer des effets en cascade dans une industrie qui emploie des dizaines de milliers de personnes, notamment en Californie.

La première bande-annonce du prochain «Avengers»



Disney a présenté la première bande-annonce du nouveau film de la franchise Marvel, Avengers : Doomsday, lors de la journée de clôture du CinemaCon jeudi à Las Vegas. Cette bande-annonce - diffusée à deux reprises devant un public enthousiaste au Colosseum du Caesars Palace - a offert un premier aperçu de Robert Downey Jr. dans la peau du Docteur Doom, un méchant issu des bandes dessinées Marvel. L'acteur de 61 ans fait ainsi son grand retour au sein de l'Univers cinématographique Marvel depuis la mort d'Iron Man dans Avengers : Endgame en 2019.

Les images laissaient également entrevoir un combat entre Gambit et Shang-Chi - interprétés respectivement par Channing Tatum et Simu Liu - ainsi que le retour de Patrick Stewart dans le rôle du Professeur Xavier des X-Men, lançant cet avertissement : «Quelque chose approche, quelque chose que nous ne pourrions peut-être pas empêcher.» À la toute fin de la bande-annonce, Chris Evans reprend son rôle de Steve Rogers, alias Captain America, apparaissant devant un Thor (Chris Hemsworth) visiblement surpris, alors que le marteau Mjolnir du dieu nordique vole dans les mains de Rogers.

Chris Evans et Robert Downey Jr. étaient réunis sur scène au CinemaCon pour présenter la bande-annonce aux côtés des réalisateurs du film, les frères Joe et Anthony Russo. «J'avais dit que je ne reviendrais que s'il y avait une véritable raison», a lancé Chris Evans à la foule, et «dans Doomsday, il existe

une raison bien réelle pour laquelle ces héros ont besoin de Steve Rogers.» Avengers : Doomsday suit les événements narrés dans Avengers : Endgame et rassemble une pléiade de personnages Marvel, anciens comme nouveaux, y compris les X-Men.

Le film sortira d'abord aux États-Unis le 18 décembre, soit le même jour que Dune : Troisième partie du réalisateur canadien Denis Villeneuve. Les exploitants de salles espèrent que ces deux blockbusters donneront un coup de fouet au box-office, permettant de terminer l'année en beauté malgré la baisse des recettes.

Steven Spielberg retrouve les extraterrestres Mercredi 15 avril, le célèbre réalisateur Steven Spielberg a proposé de son côté un aperçu de son prochain film Disclosure Day, dans lequel il renoue avec des personnages qui lui tiennent à cœur : les extraterrestres. La première fois qu'il s'était emparé de ce thème, c'était en 1977 avec Rencontres du troisième type... Puis bien sûr, il y eut E.T. (1982), puis sa version de La Guerre des mondes (2005).

Tom Cruise méconnaissable dans «Digger» d'Inárritu

Mardi 14 avril, Tom Cruise et le réalisateur mexicain Alejandro Gonzalez Inárritu ont dévoilé un premier extrait de leur première collaboration cinématographique, la comédie Digger, au CinemaCon de Las Vegas. L'acteur quatre fois nommé aux Oscars est apparu méconnaissable dans cet extrait proposé mardi aux exploitants

de salles. Il y incarne un personnage plus âgé et excentrique, que l'on découvre caressant un chat blanc dans une demeure encombrée d'animaux empaillés. «Ce film est fou, drôle», a déclaré l'acteur américain applaudi par toute la salle.

Pour Alejandro Gonzalez Inárritu, ce rôle représente «peut-être le plus grand défi» de la carrière de Tom Cruise, qui signe ici son premier film hors des franchises Top Gun et Mission : Impossible depuis 2017. «Nous savons qu'il n'a peur de rien, les cascades, les avions, les sauts, mais je dois dire qu'incarner ce personnage relève d'un autre type de courage», a poursuivi le cinéaste sud-américain. Sortie attendue en France pour le 30 septembre 2026.

Un retour effrayant de «Godzilla» Mardi encore, Godzilla, le monstre le plus célèbre du Japon, avait fait une entrée fracassante au CinemaCon, où les exploitants de salles ont découvert en avant-première Godzilla Minus Zero, dans lequel la créature sème la terreur dans les rues de New York. Réalisé par Takashi Yamazaki, ce film produit par le studio Toho est la suite de Godzilla Minus One, sorti en 2023, qui avait récolté 116 millions de dollars de recettes et remporté l'Oscar des meilleurs effets spéciaux. «La taille colossale et la terreur suscitée par Godzilla, ainsi que la lutte des hommes pour leur survie (...) vont pousser le public dans ses retranchements», a prédit le réalisateur. Son film sortira aux États-Unis en novembre prochain.

Par ailleurs, les prochaines sorties du distributeur indépendant Neon (Parasite, Anora) ont été présentées au CinemaCon. La société a annoncé qu'elle sortirait cette année un thriller de science-fiction sud-coréen, Hope, avec Hwang Jung-min, Zo In-sung, Michael Fassbender et Alicia Vikander.

Des extraits de «Spider-Man» et «Jumanji»

Enfin, le jour de l'ouverture du CinemaCon, lundi 13 avril, Tom Rothman, président de Sony Pictures, a dévoilé un extrait et deux affiches du prochain long-métrage de l'homme-araignée, Spider-Man : Brand New Day, attendu dans les salles françaises le 29 juillet. Quatre ans après la sortie de Spider-Man : No Way Home, film le plus lucratif du studio avec près de 1,9 milliard de dollars de recettes mondiales, ce nouvel épisode ne «ressemble en rien à ce que nous avons déjà fait», a promis Rothman au Colosseum Theater de Las Vegas. «C'est notre film Spider-Man le plus émouvant, et, à bien des égards, le plus adulte», a abondé Tom Holland, interprète de l'homme-araignée, qui participait à l'événement à distance. Le film, réalisé par Destin Daniel Cretton, est particulièrement attendu par le public, comme en témoigne le nombre de vues accumulées par sa bande-annonce depuis sa mise en ligne le mois dernier.

En plus d'un premier aperçu de Spider-Man : Beyond the Spider-Verse, un film d'animation attendu dans les salles à l'été 2027, Sony Pictures a diffusé un extrait de Jumanji : Open World. Ce troisième volet de la légendaire franchise, prévu en décembre 2026, rendra hommage à Robin Williams, vedette du premier film, a annoncé le trio d'acteurs Dwayne Johnson, Jack Black et Kevin Hart.

L'édition 2026 de CinemaCon était placée sous le signe de l'optimisme, après un bon début d'année au box-office



Peut-on manger du chocolat au lait quand on a du cholestérol ?

Le chocolat au lait fait partie des formes de chocolat les plus appréciées au monde. Très souvent, nous en consommons un carré dans la journée pour s'accorder un petit plaisir. Mais pour les personnes souffrant d'un taux de cholestérol plus important, il est prudent de garder un œil sur sa consommation. En quelle quantité peuvent-elles en manger ? La diététicienne et nutritionniste Clara Ledoux Morvan nous donne ses conseils.

L'essentiel
Résumé par l'IA, validé par la Rédaction.

- Le chocolat au lait est composé de pâte de cacao, beurre de cacao, sucre, lait (souvent en poudre) et d'additifs comme des émulsifiants et des arômes. Ces ingrédients ajoutent une quantité importante de lipides et de sucres, ce qui en fait une option moins intéressante que le chocolat noir pour les personnes avec du cholestérol.

- Bien que le chocolat au lait puisse être consommé avec modération par les personnes souffrant d'hypercholestérolémie, le chocolat noir est recommandé. Plus riche en cacao et polyphénols, il offre des bénéfices antioxydants, améliore la santé cardiovasculaire et contient des nutriments bénéfiques, notamment le magnésium, qui a des effets positifs sur le stress et le sommeil. Le chocolat au lait, ce n'est pas uniquement du cacao. En 2026, nous savons que des ingrédients



supplémentaires sont ajoutés aux recettes de nombreuses marques. Mais alors, de quoi est véritablement composé le chocolat au lait ? Cacao et matières grasses, la composition du chocolat au lait Il est très courant de retrouver ces ingrédients dans le chocolat au lait :

- la pâte de cacao, le cœur du chocolat, obtenu à partir des fèves de cacao broyées ;
- le beurre de cacao : la matière grasse naturelle du cacao, qui lui donne sa texture fondante ;
- le sucre, souvent en quantité importante dans le chocolat au lait, quoique moins que dans le chocolat blanc ;
- le lait : généralement en poudre, mais aussi concentré, pour ajouter au goût l'aspect doux et crémeux ;
- les additifs : des émulsifiants pour rendre le chocolat lisse et arômes pour renforcer le goût. Ce qu'il faut savoir, c'est que les ingrédients qui composent le chocolat, par leur diversité, apportent à

la fois des bénéfices pour la santé, mais aussi des inconvénients. Les bénéfices de la fève de cacao en cas d'hypercholestérolémie « La fève de cacao est reconnue pour sa teneur en polyphénols aux effets antioxydants », informe Clara Ledoux Morvan, diététicienne et nutritionniste exerçant à Paris et à Limoges. Et ces polyphénols qui rendent la fève de cacao intéressante en cas d'hypercholestérolémie. Ces derniers ont des vertus antioxydantes qui permettent de prévenir l'oxydation du « mauvais » cholestérol, le cholestérol LDL. Ils favorisent aussi la dilation des artères, une action intéressante pour lutter contre les maladies cardiovasculaires.

« Le chocolat au lait est moins intéressant que le chocolat noir » En revanche, « les sucres et graisses saturées contenues dans le chocolat au lait peuvent contribuer, si consommé en excès, à l'élévation du (mauvais) cholestérol LDL »,

rappelle la diététicienne. La fève de cacao en elle-même contient du beurre de cacao, une matière grasse, qui ajoutée aux laits et au sucre dans le chocolat au lait, représente une part de lipides assez importante. Pour 100 g de chocolat au lait, on compte 30,8 g de lipides dont 22,1 mg de cholestérol. Le chocolat au lait est donc moins intéressant pour les personnes avec du cholestérol que le chocolat noir, plus riche en cacao et polyphénols.

En quelle quantité puis-je manger du chocolat au lait si j'ai du cholestérol ?

Une personne atteinte d'hypercholestérolémie peut malgré tout consommer ponctuellement du chocolat au lait, mais de manière occasionnelle et en petite quantité pour qu'il reste compatible avec une alimentation équilibrée. Ces personnes peuvent aussi se tourner vers le chocolat noir qui en plus de contenir plus de cacao et donc de polyphénols,

antioxydants clés pour lutter contre les maladies cardiovasculaires, renferme de nombreux autres nutriments intéressants pour la santé de manière générale.

- Il contribue à diminuer la tension artérielle grâce aux polyphénols, mais aussi au potassium qu'il contient. Il agit en effet sur le sang, en le fluidifiant, prévenant ainsi le risque de formation de caillots et accentuant l'apport du sang aux cerveaux.

- Il contient également d'autres nutriments comme des vitamines et des minéraux, dont le magnésium qui joue un rôle sur la sérotonine et donc sur le stress, l'anxiété, la dépression et le sommeil. Le chocolat noir est d'ailleurs recommandé le soir, avant de se coucher pour favoriser l'endormissement.

Comment faire si je veux limiter l'apport calorique ?

Si vous souhaitez bénéficier des bénéfices du cacao sans ajouter un apport calorique trop important dans vos menus, alors un ou deux carrés de chocolat noir reste la meilleure option. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il ne faut pas non plus se priver. « L'alimentation en cas d'hypercholestérolémie ne repose pas sur l'exclusion d'aliments, mais sur un équilibre global, c'est-à-dire, des habitudes alimentaires saines et régulières », conclut la diététicienne.



Cette habitude de parents est celle qui génère le plus d'anxiété chez les enfants

Un enfant qui refuse d'aller à une activité, qui s'inquiète avant une nouveauté ou qui se bloque face à une situation inconnue : ces moments font partie du quotidien de nombreuses familles. Pour les parents, il n'est pas toujours évident de savoir comment réagir. Entre l'envie d'aider et celle de rassurer, les réactions varient, mais elles ne sont pas toutes sans conséquence.

En effet, l'anxiété chez l'enfant n'est pas forcément un signal d'alerte grave. Elle apparaît souvent lorsqu'il est confronté à quelque chose qu'il ne maîtrise pas encore. Les professionnels insistent sur ce point : elle joue un rôle dans l'apprentissage. Cheryl Donaldson, thérapeute conjugale, le formule ainsi : «L'anxiété est le mécanisme par lequel notre corps nous indique que nous devons agir d'une manière ou

d'une autre... ou, dans le cas des enfants, l'anxiété leur dit : «C'est une nouvelle compétence dont j'ai besoin. C'est une nouvelle expérience». Autrement dit, ces moments d'inconfort participent à la construction de l'enfant.

Dans ces moments-là, beaucoup de parents cherchent avant tout à faire retomber la pression le plus vite possible. Hannah Scheuer, travailleuse sociale clinicienne, alerte sur ce point : «Si nous cédon, nous ne ferons qu'empirer les choses. Céder, c'est en réalité permettre l'évitement.» Concrètement, cela signifie qu'en évitant que l'enfant affronte ses angoisses, il peut se sentir mieux sur le moment, mais il n'apprend pas réellement à gérer ce qui l'angoisse. «Cela ne fera qu'empirer les choses et engendrer des conséquences négatives sur le long terme», précise-t-elle. Petit à petit, il

associera alors son malaise à quelque chose qu'il faut éviter à tout prix, renforçant durablement son anxiété.

À l'inverse, les spécialistes recommandent une posture plus équilibrée. Il ne s'agit pas de minimiser ce que ressent l'enfant, mais de l'accompagner différemment. Laura Buscemi, spécialisée dans l'accompagnement des enfants, résume cette approche en trois étapes : «Nous devons valider, nous devons réglementer et nous devons atténuer les risques». Il s'agit de reconnaître l'émotion, proposer des outils pour la gérer, puis d'encourager l'enfant à avancer malgré l'inconfort. Ce travail demande du temps et une certaine constance, mais il permet à l'enfant de développer une vraie confiance en ses capacités.

Dans certains cas, un



accompagnement professionnel peut être nécessaire, notamment lorsque l'anxiété perturbe le quotidien, les relations ou le sommeil. Les spécialistes rappellent aussi que les parents jouent un rôle central, non seulement par leurs réactions,

mais aussi par l'exemple qu'ils donnent. Apprendre à gérer son propre stress, montrer des stratégies concrètes ou simplement verbaliser ce que l'on ressent peut aider l'enfant à construire ses propres repères.

Les pâtisseries font ça pour obtenir un cake bien gonflé



Votre cake retombe à plat ou gonfle de travers une fois sur deux ? Voici une petite astuce piquée aux pâtisseries pour ne plus jamais le rater...

Une silhouette trop raplapla, une surface gondolée... En dépit de sa simplicité apparente, le cake amène souvent son lot de déconvenues. Même en respectant les étapes à la lettre, on n'est jamais à l'abri d'un loupé. Des ingrédients à la mauvaise température, une pâte trop travaillée ou un temps de cuisson inadéquat, et il refuse de décoller du moule (ou part complètement de travers). Seuls un vague goût de rhum et les trois raisins secs qui se battent en duel à l'intérieur sauvent encore l'honneur...

La réussite d'un cake tient à

plusieurs choses. Pour qu'il se développe à la cuisson, il faut notamment incorporer suffisamment d'air dans la pâte au moment du mélange. Il est par ailleurs essentiel d'adopter le bon ratio entre farine, beurre et sucre pour qu'il ait la texture parfaite. Et évidemment, il est tout aussi crucial de bien incorporer son agent levant - levure chimique ou bicarbonate - sans lequel il restera invariablement plat, quoiqu'on fasse.

Mais pour que cette poussée soit vraiment régulière et efficace, il faut éviter certains écueils. Par exemple, une pâte trop travaillée s'alourdit et perd en légèreté. À l'inverse, une pâte insuffisamment mélangée cuit de manière irrégulière. Certaines zones semblent alors plus

compactes que d'autres. Mais il reste un autre facteur trop souvent négligé, qui joue pourtant un rôle clé dans le résultat final...

Si votre cake ne gonfle jamais de la même façon alors que vous suivez scrupuleusement la même recette à chaque fois, c'est peut-être parce que vous ne laissez pas reposer votre pâte au froid avant cuisson. Laura, cheffe pâtisseries et formatrice, insiste particulièrement sur ce point. C'est selon elle ce qui «permet à la structure de se stabiliser». Elle conseille ainsi de l'entreposer toute une nuit au frigo dans un bol filmé et de procéder seulement le lendemain à la cuisson.

Outre cette précieuse astuce, Laura préconise également de tracer une ligne de beurre au milieu du cake pour guider son développement. Enfin, pour qu'il arbore un bombé bien régulier, elle opte pour une cuisson au four assez douce, environ 45 min à 175 °C. On s'épargne ainsi une mie trop sèche et des bords brûlés. Comme quoi, exceller dans l'art du cake, ce n'est pas forcément du gâteau !

Astuces Beauté...

Comment bien préparer ses jambes avant l'été pour qu'elles soient douces et légères?

Le brossage à sec, le réflexe "avant la douche" pour lisser la peau

Premier conseil de la dermatologue : le brossage à sec. «Avant la douche, tu peux utiliser une brosse sèche, c'est un peeling mécanique», explique Patricia Lüdtke. Elle précise toutefois qu'il s'agit d'un geste réservé au corps : «Je ne recommande pas pour le visage, mais pour le corps, ça fonctionne très bien».

Ce geste permet d'éliminer les cellules mortes, pour une peau plus lisse et un grain de peau visiblement affiné. Au-delà de son effet exfoliant, la spécialiste souligne également un bénéfice circulatoire : «Ça stimule le système lymphatique», précise-t-elle dans sa vidéo, favorisant ainsi une sensation de jambes plus légères.

L'eau froide : un coup de boost pour la circulation

Peu glamour sur le papier, mais redoutablement efficace : le jet d'eau froide sous la douche. Autre habitude simple à adopter selon la spécialiste : terminer ou intégrer de l'eau froide dans sa routine de douche. «Chaque jour sous la douche, passe de l'eau froide sur tes jambes ou sur le corps entier», conseille-t-elle.

Selon la dermatologue, ce geste contribue à stimuler la circulation



sanguine et à tonifier les tissus. Elle souligne également ses bénéfices globaux : «C'est excellent pour le système immunitaire et pour la circulation». Un geste rapide, mais qui favoriserait des jambes plus toniques, une sensation de légèreté et un effet fraîcheur immédiat particulièrement appréciable lorsque les températures grimpent.

Hydratation ciblée : les bons actifs et le bon geste

Dernière étape indispensable : l'hydratation, pour dire adieu aux jambes sèches. Mais pas question d'appliquer n'importe quel soin machinalement. Pour la dermatologue, le choix des actifs est déterminant : «Fais attention aux actifs dans tes produits», recommande-t-elle. Pour une peau vraiment lisse et douce, elle conseille de privilégier des formules enrichies en AHA (acides de fruits), connus pour leurs propriétés exfoliantes douces qui améliorent la texture de la peau.

Chez Netflix, une page se tourne avec le départ de son cofondateur Reed Hastings



Son retrait à 65 ans intervient à un moment charnière pour le géant du streaming, peu de temps après l'échec de son offre de dizaines de milliards de dollars sur Warner Bros Discovery.

Netflix a annoncé jeudi 16 avril le départ prochain de son emblématique fondateur Reed Hastings, qui a transformé l'entreprise de loueur de DVD par correspondance en un géant mondial du streaming, à l'occasion de résultats financiers qui ont fait plonger son action en Bourse. Actuellement président du conseil d'administration sans fonction exécutive, Reed Hastings, 65 ans, a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat d'administrateur, actant ainsi son retrait du groupe après l'assemblée générale de juin.

Le départ de Hastings intervient à un moment charnière pour la société, qui affiche sa confiance en son avenir malgré l'échec d'une offre de plusieurs dizaines de milliards de dollars pour racheter la firme Warner Bros Discovery.

partie dans le giron de Paramount Skydance après plusieurs mois d'une rude bataille. Du service de location de DVD au géant du streaming «Netflix a changé ma vie à bien des égards», a écrit Reed Hastings dans une lettre accompagnant la publication des résultats, après la clôture à Wall Street. «Mon souvenir préféré reste janvier 2016, lorsque nous avons permis à la quasi-totalité de la planète de profiter de notre service», a-t-il développé.

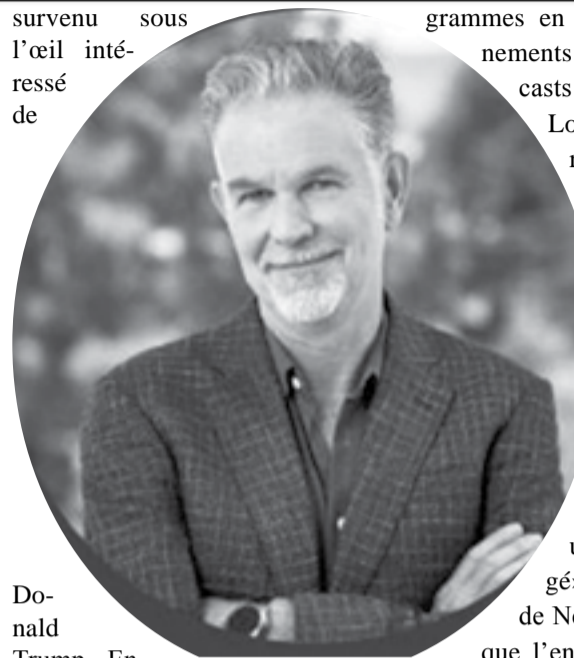
En 1997, Reed Hastings avait cofondé avec Marc Randolph Netflix, qui n'était alors qu'un service de location de DVD par correspondance, un modèle innovant en rupture avec le modèle des magasins physiques. Dix ans plus tard, le groupe créait sa plateforme de streaming, devenue depuis la référence de la vidéo à la demande avec plus de 325 millions d'abonnés. L'entreprise s'est progressivement étendue, lançant son service en France en septembre 2014 et s'imposant en géant du cinéma et de la télévision avec des séries et

films originaux à succès, de The Crown à KPop Demon Hunters, meilleur film d'animation aux derniers Oscars.

Reed Hastings, qui a dit vouloir se concentrer entre autres sur ses activités philanthropiques, n'occupait plus de fonction opérationnelle après avoir quitté la codirection générale de Netflix en janvier 2023. La même année, l'entreprise mettait fin à son service de location de DVD après en avoir expédié plus de cinq milliards en 25 ans. «La première fois que j'ai rencontré Reed, en 1999, il m'a dit qu'il bâtissait une société qui serait là longtemps après son départ», a déclaré le codirecteur général, Ted Sarandos. «Imaginez quelqu'un qui parle de succession alors qu'il commence seulement à construire», a-t-il ajouté, lors de la conférence téléphonique de présentation des résultats financiers du groupe.

Les derniers résultats financiers plombés par la rupture des négociations avec Warner Bros Discovery
Ces chiffres ont été accueillis froidement : l'action Netflix chutait de près de 9,6% dans les échanges électroniques suivant la clôture de Wall Street. Le groupe de Los Gatos, situé en Californie, a publié un bénéfice net de 5,28 milliards de dollars au premier trimestre, soit bien au-dessus des 3,29 milliards projetés par les analystes, selon un consensus établi par FactSet. Mais il a dû intégrer l'indemnité de 2,8 milliards de dollars de la rupture des négociations de rachat avec Warner Bros Discovery (WBD), finalement remporté par Paramount Skydance, un épilogue

survenu sous l'œil intéressé de



Donald

Trump. En soustrayant cet élément exceptionnel, le résultat s'affiche nettement en deçà des estimations. Quant au chiffre d'affaires, il n'est lui que très légèrement plus élevé que le consensus des analystes, à 12,25 milliards de dollars. Pour Eric Clark, gérant de portefeuille chez Accuvest Global Advisors, le décrochage du titre est avant tout lié à sa progression (40%) depuis le retrait de Netflix du dossier WBD. «Il aurait fallu que les résultats soient absolument parfaits» pour alimenter une nouvelle hausse du cours, ce qui n'a pas été le cas, selon lui. Pour autant, il estime que le groupe reste bien positionné pour franchir, à long terme, le seuil symbolique des mille milliards de dollars de capitalisation boursière, soit plus du double de sa valorisation actuelle (452 milliards).

Mettre l'accent sur les pro-

grammes en direct, les événements sportifs et podcasts filmés

Lors de la conférence téléphonique, le codirecteur général Ted Sarandos a redit que l'absorption de WBD était «une belle opportunité, mais pas un passage obligé» de la stratégie de Netflix. Il a ajouté que l'entreprise au «N» rouge n'avait pas renoncé pour autant à des acquisitions, mais entendait agir avec discernement et discipline financière. Pour Ross Benes, analyste du cabinet Emarketer, Netflix tarde à diversifier pleinement ses sources de revenus et dépend encore très largement des abonnements.

Le groupe pousse les feux sur la publicité et table sur 3 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans ce domaine en 2026, soit le double de son total de l'année précédente. Autre aspect de la stratégie du groupe, Ted Sarandos a réaffirmé jeudi l'importance des programmes en direct, événements sportifs en particulier, pour Netflix. Autre axe de croissance, selon lui, les podcasts filmés, dont l'offre s'étend progressivement sur la plateforme.

Printemps de Bourges

Vanessa Paradis a annulé sa prestation au dernier moment pour « raisons médicales »

L'interprète de l'éternel tube Joe le taxi, qui, selon son label, « se réjouissait de ce premier rendez-vous », aurait dû se produire en soirée sous le grand chapiteau « W » du Printemps de Bourges, manifestation musicale qui fête cette année sa cinquantième édition et dont elle était l'une des têtes d'affiche.

« Vanessa est très malade, elle est au fond du lit, avec de la fièvre, elle ne peut pas chanter, elle n'a plus de voix », a confié son manager Laurent Manganas au Parisien. Il assure que l'artiste, qui « prend des antibiotiques depuis mardi (14 avril 2026) », est « dépitée » et s'est résolue à cette annulation « la mort dans



l'âme ».

Le festival, lui, s'est organisé en urgence : c'est l'artiste Imany qui a remplacé Vanessa Paradis sur la scène du « W », aux côtés d'Oxmo Puccino, Charlie Winston et Feu ! Chatterton. Et le

Printemps de Bourges a demandé aux spectateurs « de bien vouloir patienter » avant toute demande de remboursement, assurant que les modalités seront communiquées « à l'issue du festival ».



Industries pharmaceutiques : Kouidri examine avec le directeur régional de l'Unicef les moyens de renforcer la coopération

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, jeudi, le directeur régional du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA), M. Edouard Beigbeder, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la santé publique et de la protection de l'enfance, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée, au siège du ministère, en présence de la Représentante de l'organisation en Algérie, Mme Katarina Johansson, et la délégation l'accompagnant, a constitué une opportunité d'échanger les vues et de renforcer les mécanismes de

concertation sur l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, notamment dans les domaines liés à la santé publique et à la protection de l'enfance.* Dans ce cadre, M. Beigbeder a présenté la nature de l'activité du centre d'achat de médicaments de l'organisation, chargé de l'approvisionnement et de la distribution des médicaments au profit de 136 pays africains, exprimant sa volonté de renforcer les relations de coopération avec l'Algérie, en particulier en matière d'approvisionnement de ces centres afin de répondre à leurs besoins en médicaments et en vaccins pédiatriques, lit-on dans le communiqué. Il a également évoqué la participation de l'Unicef aux travaux de la conférence ministérielle africaine sur

la production locale de médicaments et de technologies de santé, tenue en novembre 2025 à Alger, notant que cet événement a contribué de manière significative à mettre en avant la position de l'industrie pharmaceutique algérienne en termes de qualité et de compétitivité des prix. Pour sa part, le ministre a mis en avant les capacités de l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, couvrant au moins 83% des besoins du marché national en médicaments, outre les importantes potentialités d'exportation des excédents, ajoute la même source. M. Kouidri a assuré que l'Algérie est disposée à accompagner les pays africains dans la production de leurs besoins



en médicaments, notamment à travers la formation des ressources humaines et le transfert d'expertises, afin de leur permettre de mettre en place leurs unités industrielles et de

maîtriser les différentes étapes de la chaîne de production, et ce dans le cadre du soutien à l'intégration et du renforcement de la sécurité sanitaire à l'échelle continentale.

CNESE :

Tenue de la deuxième session de l'AGO pour l'année 2026



L'Assemblée générale ordinaire (AGO) du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) a tenu, samedi à Alger, sa deuxième session de l'année 2026, sous la présidence de M. Mohamed Boukhari, président du Conseil. L'ordre du jour a été consacré à l'examen de rapports et d'études portant sur les domaines des finances, de la jeunesse et de la communauté nationale à l'étranger. La session s'est déroulée au Centre internationale des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), en présence de conseillers auprès du président de la République, de membres du gouvernement, de représentants d'instances nationales ainsi que de membres des deux chambres du Parlement. Les travaux ont porté sur la

présentation, la discussion et l'adoption de deux rapports relatifs aux "infractions de change et les procédures de transfert" et aux "répercussions de l'accès des enfants et des jeunes à des contenus inappropriés sur internet", élaborés par les commissions permanentes concernées. Un projet d'étude relatif à la mise en place d'une plateforme numérique pour le réseau des compétences médicales des professionnels algériens établis à l'étranger a été également présenté à cette occasion. Le premier rapport propose une étude approfondie des infractions de change et des procédures de transfert, visant à protéger l'économie nationale et à garantir la transparence des flux financiers. Il comprend une série de recommandations stratégiques

fondées sur des approches globales, notamment la mise à jour du cadre législatif, l'accompagnement des opérateurs du commerce extérieur, le renforcement durable de l'équilibre macroéconomique, ainsi que la consolidation du rôle des banques dans le dispositif de contrôle, compte tenu de leur position centrale dans la prévention des infractions de change. Le second rapport vise à "identifier les moyens à même de faire face aux défis imposés par le développement numérique ultra-rapide, dans un contexte de mondialisation culturelle et technologique envahissante", ce qui impose "d'œuvrer à la formation d'une génération éclairée, consciente et apte à relever ces défis à travers la mise en place de mécanismes et de dispositifs préventifs adéquats". Par ailleurs, le projet d'étude relatif à la mise en place d'une plateforme numérique du réseau des compétences médicales des professionnels algériens établis à l'étranger, tend à mettre à disposition une base de données actualisée, à même de soutenir la prise de décision en matière de santé et à créer un lien permanent avec les médecins et les chercheurs algériens à travers le monde.

L'ordre du jour de la session a également porté sur l'étude de la faisabilité de la proposition d'amendement de certaines dispositions du décret présidentiel 21-37 portant composition et fonctionnement du CNESE, en vue de le doter des instruments juridiques et organisationnels nécessaires à l'amélioration de ses performances. La tenue de cette session intervient dans le cadre des missions constitutionnelles du Conseil, en tant qu'organe consultatif contribuant à la prise de décision publique et à l'instauration d'une dynamique fondée sur des bases concertées, à travers l'élaboration d'études et de rapports à caractère analytique et stratégique, en réponse aux saisines des autorités publiques, selon les explications fournies. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Boukhari a précisé que le CNESE œuvre conformément à un programme traduisant une culture institutionnelle en adéquation avec la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, fondée sur le recours au savoir et sur la complémentarité entre les institutions. Concernant les présentations incluses dans cette session, il a souligné l'importance du premier

rapport, étant donné que les infractions de change "constituent une menace structurelle qui porte atteinte à l'intégrité de l'économie nationale", exprimant ses remerciements à la commission qui l'a élaboré vu "la qualité des recommandations ainsi que le plan d'action qui en a découlé, sur la base d'une analyse approfondie et d'une étude comparative couvrant 12 pays". S'agissant du second rapport, M. Boukhari indiqué que la régulation des flux informationnels auxquels sont exposés les jeunes, "n'est pas seulement une question de régulation technologique, mais relève d'une approche globale, élaborée par une commission sous formes de recommandations et d'un plan d'action fondé sur la méthodologie rigoureuse, avec la consultation des acteurs institutionnels et communautaires". Quant au projet d'étude relatif à la mise en place d'une plateforme numérique du réseau des compétences médicales algériennes résidant à l'étranger, le président du Conseil a salué cette initiative qui "constitue une opportunité de rapprocher les membres de la diaspora de leur patrie, et de leur permettre de contribuer aux efforts du développement national".